Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

ANNEXE 1

Rapport 2025 d'activité

Loire Forez Agglo

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

SOMMAIRE

Portrait de territoire 4
Notre pacte de gouvernance 6
Coopérations et mutualisation 8
Économie 10
Emploi, formation, insertion 11
Commerce 12
Économie de montagne et filières 13
Rivières 14
Biodiversité 15
Environnement 16
Déchets 18
Assainissement et eaux pluviales 20
Eau potable 21
Tourisme 22
Voirie 23
Éclairage public 24
Planification, urbanisme, PLUi 25
Attractivité des centres-bourgs et des centres-villes 26
Habitat, gens du voyage 27
Réseau culturel territorial 28
Action et cohésion sociale 30
Équipements nautiques 32
Mobilités 33
Audit, secrétariat général, commande publique, affaires juridiques et foncier 34
Communication 36
Systèmes d'information 37
Bâtiments et moyens généraux 38
Ressources humaines 39
Politiques contractuelles 40
Finances 41
Budget principal 2025 42
Budgets annexes 2025 44
Organigramme 2025 des services 46

RAPPORT D'ACTIVITÉ LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION 2025
17 boulevard de la Préfecture - CS 30211 - 42605 Montbrison cedex - Tél. 04 26 54 70 00 - **agglomeration@loireforez.fr**

Date de publication : Février 2026
Directeur de la publication : Christophe Bazile
Directrice de la rédaction : Gaëlle Pornon
Rédaction : Direction de la communication
Conception graphique : J'articule
Impression : Imprimerie Messages

Tirage : 500 exemplaires
Crédit photos : Loire Forez Agglo, Adobe Stock, Bertail productions

LE TRI + FACILE
BAC DE TRI

ÉDITOS

La publication de notre rapport d'activité est l'occasion, pour chacun d'entre nous, d'appréhender toutes les actions et interventions que nous menons, collectivement, à Loire Forez agglomération. Je le dis régulièrement : nous sommes présents chaque jour sur le terrain, dans les communes, auprès des élus, des entreprises et de nos habitants. Et en 2025, nous avons concrétisé de nombreux chantiers sur le territoire.

La nouvelle piscine Petit Bois à Saint-Just Saint-Rambert a ouvert officiellement ses portes aux habitants le 15 décembre dernier. Ce nouvel équipement était très attendu et le résultat est incroyable ! Le bassin sportif en inox fait l'unanimité, les nouveaux vestiaires sont ultra fonctionnels, les performances énergétiques sont au rendez-vous. Alors n'hésitez pas et laissez-vous tenter par quelques longueurs ou par les activités aquatiques.

« Tous les jours, notre collectivité est présente et active sur le territoire, dans votre commune. »

Pour la déchèterie fixe du Nétrablais, 2025 est également synonyme de mise en service ! Notre équipement, moderne et innovant, est parfaitement approprié au territoire. Grâce à un travail concerté entre élus et techniciens, les besoins et les usages attendus ont été affinés. Cette déchèterie à plat permet de limiter les nuisances et d'optimiser l'espace disponible. Le geste de tri est aujourd'hui facilité.

Les travaux de L'Orée – De fils en liens, du côté de Cervières, ont énormément avancé en 2025 puisque les aménagements intérieurs ont enfin débuté. L'ouverture officielle du musée des Grenadières dans son nouvel écrin (avec en plus, un atelier textile et des espaces d'exposition), aura lieu comme prévu pour le lancement de la saison culturelle, début mai 2026.

2025, c'est également la mise en œuvre concrète du fonds de soutien annuel pour les associations du territoire. Nous étions de plus en plus sollicités sur ce sujet. Désormais, ce dispositif nous permet d'encourager les évènements et manifestations qui participent au dynamisme et à l'attractivité du territoire. Ce fonds est une réelle opportunité de faire rayonner les projets des nombreuses associations de Loire Forez et de leurs bénévoles.

Nous sommes tous convaincus que la diversité de notre territoire en fait sa richesse et son attractivité. Et c'est bien ensemble, que nous œuvrons à préserver notre magnifique cadre de vie.

Bonne lecture.

Christophe Bazile
// Président de Loire Forez agglomération, Maire de Montbrison, Président du SCoT Sud Loire

L'année 2025 marque une ultime étape dans la consolidation de l'action publique dessinée au plan de mandat établi en juin 2021. Ce rapport d'activité met en lumière l'engagement constant des équipes à accomplir leurs missions pour répondre aux besoins d'un territoire en mouvement.

Les services de l'agglomération, qu'ils relèvent de la proximité quotidienne ou de projets structurants, s'illustrent par leur application et leur capacité d'adaptation. Ainsi, l'arrêt du PLUi pour 84 communes, l'indispensable distribution de l'eau potable, l'accueil dans les établissements de la petite enfance ou l'offre culturelle soignée du réseau Copernic, par exemple, témoignent du professionnalisme des agents qui effectuent chaque jour un service fiable et durable.

2025 a également été marquée par la mise en œuvre de la réforme de la TEOM incitative. Cette évolution majeure, destinée à renforcer la responsabilité collective face aux déchets, permettra d'accompagner la population vers de nouvelles pratiques et de contenir l'augmentation budgétaire du coût environnemental.

L'ouverture de la piscine Petit Bois constitue enfin l'un des symboles forts de cette année. Cet équipement offre désormais un espace ludique et chaleureux, dédié à l'apprentissage, au sport et au bien-être. Il s'inscrit pleinement dans l'identité de l'agglomération à proposer des services de qualité à toutes les générations.

J'ose exprimer mes remerciements les plus sincères aux agents, dont l'implication experte et quotidienne fait la force de notre action collective. Leur sens du service public est une richesse pour le territoire. Je salue également la réactivité des membres du bureau pour répondre et accompagner leurs directeurs à l'ouvrage du bien commun.

Ensemble, nous poursuivrons en 2026 la même dynamique : celle d'un territoire solidaire et innovant qui avance avec cohérence et ambition.

Jean de Saint-Sernin,
Directeur général des services

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

PORTRAIT DE TERRITOIRE

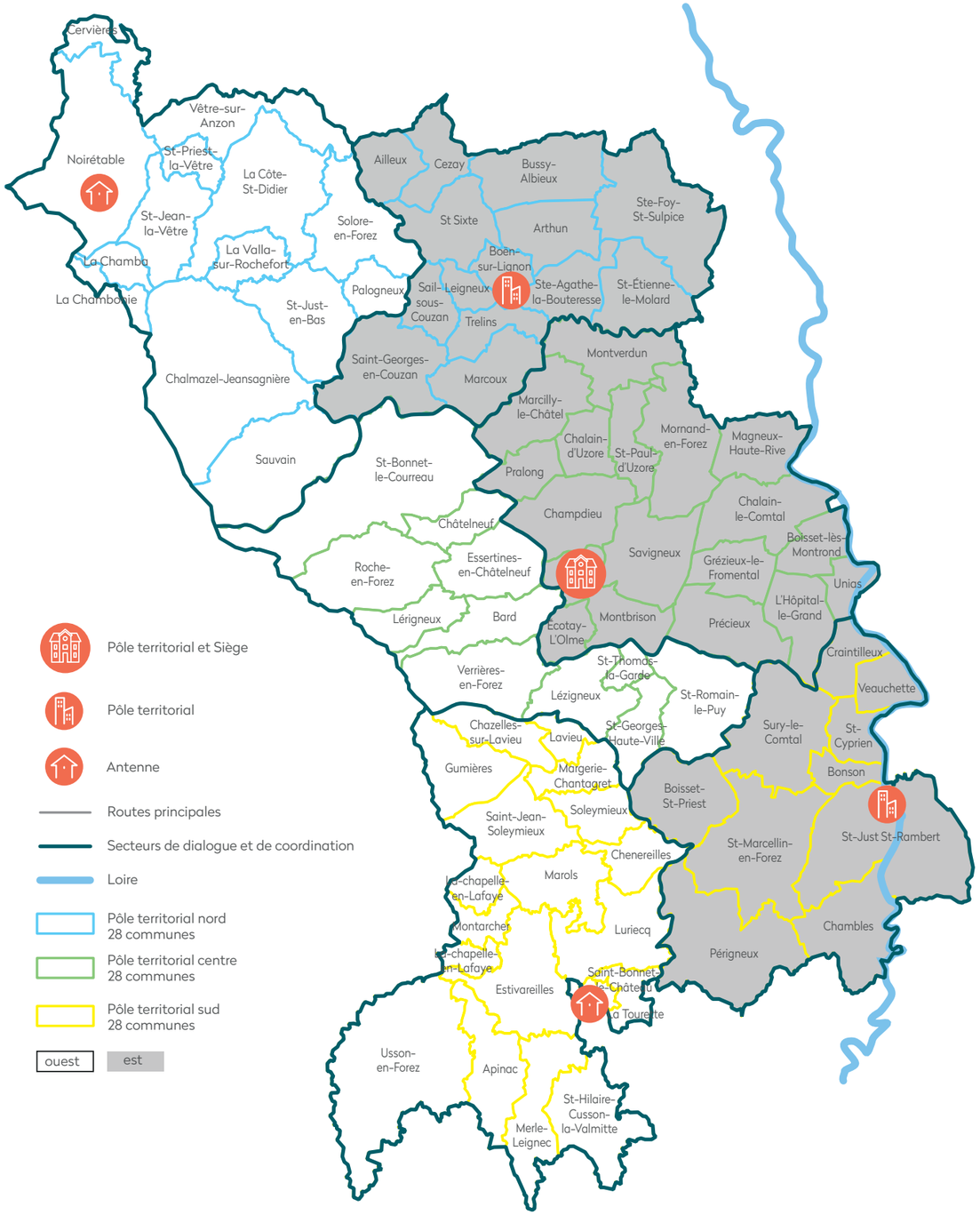

UN TERRITOIRE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Loire Forez agglomération dispose d'un vaste territoire qui s'étend sur 132 000 ha, des monts du Forez jusqu'au fleuve Loire, soit plus d'un quart de la superficie du département de la Loire.

Les 84 communes qui constituent notre intercommunalité sont d'une grande diversité. Globalement rural, le territoire est structuré autour de deux centralités, Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert, d'environ 15 000 habitants. Autour, trois pôles assurent un rôle majeur pour l'équilibre du territoire : au nord, Noirétable et Boën-sur-Lignon, au sud, Saint-Bonnet-le-Château. Ils centralisent des services indispensables pour les communes rurales alentours.

La population est en constante augmentation depuis les années 1970. Elle compte aujourd'hui plus de 113 000 habitants. Avec une densité de population assez faible, Loire Forez bénéficie d'un cadre de vie de qualité qu'il convient de préserver.

Un dynamisme économique à soutenir

Le territoire s'organise autour de secteurs économiques diversifiés. L'économie forestière et l'agriculture y tiennent une place importante. Il peut aussi compter sur un tissu industriel dynamique. L'activité commerciale tient également une place significative avec de nombreux commerces de proximité en zone urbaine et des commerces multiservices qui rythment la vie des centres-bourgs.

Des richesses naturelles à valoriser

Loire Forez agglomération bénéficie d'un patrimoine environnemental exceptionnel, d'une riche biodiversité et d'espaces agricoles et forestiers préservés. Ces atouts contribuent à l'attractivité du territoire en termes de qualité de vie et de développement touristique.

Dans ce contexte, le rôle de l'intercommunalité vise à maintenir un équilibre entre ville et campagne, pour faire de cet espace un lieu où il fait bon vivre. Pour cela, il s'agit d'entretenir une solidarité territoriale entre les communes pour que chacune bénéficie de la force du collectif.

84 communes
132 000 ha

113 000 habitants
(24 % de la population a moins de 19 ans)

48 000 actifs
ayant un emploi

3 500 entreprises
(dont 2 700 établissements privés)

4 200 artisans, commerçants, chefs d'entreprises

2,4 % d'agriculteurs exploitants
parmi les actifs

Source INSEE : RP2022 exploitations principales ou complémentaires, géographie au 01/01/2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

NOTRE PACTE DE GOUVERNANCE

Établissement public de coopération intercommunale du département de la Loire, au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Loire Forez agglomération s'engage pour que chaque commune puisse être actrice du développement de territoire.

Dominique GUILLIN, conseiller délégué du secteur nord. // Maire de Solore-en-Forez

Quentin PÂQUET, conseiller délégué du secteur centre et en charge de la transition numérique // Maire de Bard

René AVRIL, conseiller délégué du secteur sud. // Maire de Merle-Leignec

NOS VALEURS

« Le pacte de gouvernance organise un dialogue précieux, ouvert et concret avec chaque commune. »

La transparence

L'agglomération a un devoir d'information sur son fonctionnement, ses pratiques, ses intentions, ses objectifs, les décisions prises et les résultats obtenus.

La confiance

La communauté d'agglomération doit permettre de bâtir un avenir commun tout en respectant les spécificités et les prérogatives des communes. Chaque fois que cela est possible, elle s'appuie sur les communes pour les sujets identifiés demandant réactivité et proximité, permettant d'établir les relations de confiance entre élus.

La solidarité

Les coopérations entre l'intercommunalité et ses communes, ou entre les communes elles-mêmes, doivent permettre de délivrer un service public équitable. L'Agglo doit intensifier ses relations et partenariats avec les collectivités et entités voisines pour maintenir un service de proximité et le développement du territoire.

L'équilibre

La communauté doit donner à chaque partie du territoire une place. Elle doit assurer l'équilibre entre les territoires urbains et ruraux, de montagne et de plaine. La composition des instances de gouvernance veille à respecter la représentativité du territoire.

La proximité

Le découpage géographique, par secteurs, ou pour des groupes de travail dédiés doit permettre un dialogue politique de proximité. Les communes sont le premier maillon de la relation aux habitants, y compris pour les compétences communautaires.

NOS INSTANCES

Le conseil communautaire
Examine, valide, vote

128 conseillers issus des 84 communes.
10 séances publiques par an, diffusées en direct sur internet.

Le bureau communautaire
Oriente, propose, met en œuvre

1 président + 15 vice-présidents + 11 conseillers délégués, dont 3 référents de secteur. Il se réunit chaque semaine pour orienter les décisions et proposer les dossiers du conseil communautaire.

La conférence des maires
Dialogue

84 maires de nos communes.
Elle donne son avis sur les dossiers structurants. Si un dossier est refusé, il est retravaillé.

Les réunions de secteur ou de pôle
Échangent, consultent, étudient

10 à 18 communes.
Organisées régulièrement et ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux du secteur, elles entretiennent un dialogue continu avec et entre les communes.

Les commissions thématiques
Étudient, préparent, encadrent

87 à 250 conseillers municipaux. Présidées par un vice-président, composées d'élus communautaires et municipaux. 14 commissions : aménagement, environnement, cycle de l'eau, développement, attractivité, voirie/éclairage public, moyens généraux/coopérations, services à la population/proximité, contrôle financier, commission consultative des services publics locaux, impôts directs, évaluation des transferts de charge, commission d'appel d'offres (CAO), délégation de services publics.

CHIFFRES CLÉS

2,2 personnes PAR FOYER

+ de 32 000 emplois

650 nouveaux logements

1 266 conseillers municipaux

1 160 agriculteurs exploitants

49 000 résidences principales

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

COOPÉRATIONS ET MUTUALISATION

Patrick ROMESTAING, vice-président délégué aux ressources humaines, aux coopérations et aux mutualisations // Maire de Lézigneux

Depuis sa création, l'Agglo facilite la mise en commun des moyens humains et matériels pour faire ensemble ce que chaque commune ne pourrait pas faire seule. Un partage de ressources et de compétences gage de cohésion et de cohérence sur notre territoire.

« Mutualiser, c'est se soutenir entre communes : en partageant ressources et compétences, nous réduisons les coûts pour chacun, garantissons un service public plus homogène et affirmons une solidarité concrète au bénéfice des habitants. »

FAITS MARQUANTS 2025

- Progression importante en 2025 du nombre d'adhérents notamment pour les services communs délégués à la protection des données (14), moyens techniques (4) et secrétariat de mairie (6).
- Lancement de la mission système d'archivage électronique (SAE) pour le service commun archives entre ses 2 adhérents Loire Forez Agglo et Montbrison.
- Intégration de la mission de déneigement des voies privées communautaires dans le cadre des zones d'activités économiques et des déchèteries.
- Signature de plusieurs plateformes de service avec le service commun commande publique - assistance juridique sous un format d'accès à l'ensemble des missions du service.

État des lieux des plateformes de services

En 2025, 25 communes ont bénéficié des différentes plateformes de services communs mises en place par Loire Forez agglomération :

- Boisset-lès-Montrond, La Chamba et La Chambonie pour la **gestion des archives**
- Apinac, Boën-sur-Lignon, Châtelneuf, Chazelles-sur-Lavieu, Chalain-le-Comtal, Estivareilles, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Margerie-Chantagret, Périgneux et Précieux pour l'**ingénierie technique en voies et réseaux**
- Montbrison pour les **missions de cabinet**
- Verrières-en-Forez, Saint-Sixte, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Jean-Soleymieux, Merle-Leignec, Périgneux, Écotay-l'Olme et Saint-Bonnet-le-Château pour des **marchés publics et ou de l'assistance juridique**
- Boisset-Saint-Priest, Montarcher, La Côte-Saint-Didier et Verrières-en-Forez pour de l'**ingénierie d'aménagement urbain**
- Merle-Leignec et Montbrison pour de l'**ingénierie technique en bâtiment**

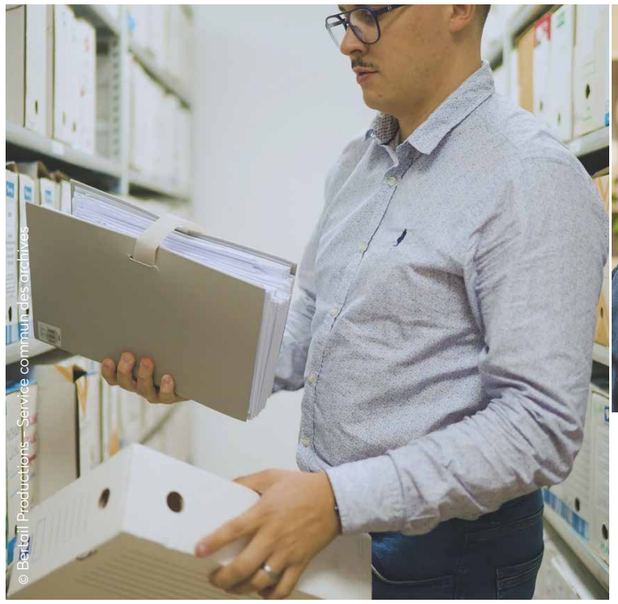

© Bertail Productions – Service commun des archives

© Bertail Productions – Secrétariat général de mairie

Groupements de commande

Le service commun de la commande publique a assuré la rédaction de sept groupements de commande.

Quatre d'entre eux ont été coordonnés par l'adhérent Loire Forez agglomération. Ils ont donné lieu à plusieurs consultations : l'une menée avec quatre autres membres – les communes de Montbrison, Luriecq, Usson-en-Forez et Saint-Just Saint-Rambert – pour la réalisation d'une étude de positionnement des musées bénéficiant de l'appellation « Musée de France ». D'autres ont été conduites avec la commune de Luriecq pour des travaux de voirie, avec le SIEL pour des travaux sur les réseaux humides et l'enfouissement de réseaux secs, ainsi qu'avec la commune de Balbigny pour une étude bilan portant sur les actions menées entre 2019 et 2025 dans le cadre de l'animation des captages prioritaires.

Trois groupements de commande ont par ailleurs été coordonnés par l'adhérent Montbrison. Ils ont concerné : une consultation avec les communes de Champdieu, Savigneux, Précieux et Lézigneux pour une assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'extension d'un réseau de vidéoprotection pluricommunale ; une consultation avec le collège Mario Meunier portant sur la collecte, le transport et la valorisation des déchets alimentaires ou de cuisine ; et enfin une consultation menée avec les communes de Sury-le-Comtal, Boën-sur-Lignon et Saint-Bonnet-le-Château pour le suivi et l'animation des opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU).

PERSPECTIVES 2026

- Poursuite du chantier de mutualisation sur les missions des agents techniques.
- Poursuite du développement de l'interconnaissance de l'outil de mutualisation « Service commun moyens techniques » en communiquant sur l'intranet et sur les possibilités offertes par ce service commun. Ce service commun sera le support de mise en commun des moyens nécessaires au plan intercommunal de sauvegarde (PICS).

CHIFFRES CLÉS 2025

473 conventions de MUTUALISATION en cours

105 agents travaillent au sein des SERVICES COMMUNS

44 ACTES DE MUTUALISATION signés entre communes et Loire Forez agglomération

83 communes adhérentes à un ou plusieurs SERVICES COMMUNS gérés par l'Agglo

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

ÉCONOMIE

Jean-Paul FORESTIER, vice-président délégué à l'économie // Conseiller municipal de Montbrison

« Le développement économique doit s'appuyer sur des zones d'activités modernes, attractives et adaptées aux besoins des entreprises. »

Aider les entrepreneurs à s'implanter, à créer, à développer ou à reprendre une activité, mais aussi informer des aides financières ou au recrutement, conseiller et optimiser les ressources, l'Agglo met tout en œuvre pour la prospérité économique et le développement des forces vives du territoire.

FAITS MARQUANTS 2025

Aménagement et requalification des ZAE existantes

De nombreux travaux d'envergure ont été menés sur plusieurs zones d'activités pour un montant total de près de 1 250 000 € HT :

- Avenue de l'Industrie à Saint-Cyprien
- ZAE de Chézieux à Saint-Romain-le-Puy
- ZAE de Laborie à Chambles
- ZAC de Champbayard à Boën-sur-Lignon
- ZAC de la Gravoux

Espace Émeraude : vers une nouvelle offre d'accueil

Le projet de transformation de l'Espace Émeraude a été stabilisé en 2025. Resserrés sur les zones de Vaure (Montbrison) et Four à Chaux (Savigneux), les premiers travaux ont démarré en 2025 et se poursuivront en 2026-2027. Ce projet ambitieux prévoit la requalification de plusieurs voiries, la construction de bâtiments économiques et la mise en commercialisation de plusieurs terrains à bâtir, pour un investissement d'environ 14 000 000 €.

Mise à jour du schéma d'accueil des entreprises (SAE)

Adopté en 2020, le SAE a été entièrement repensé en 2025 pour alimenter le volet économie du PLUi à 84 communes. Ce travail d'actualisation introduit de nouvelles orientations et des principes d'aménagement innovants pour optimiser le foncier à vocation économique et conserver durablement la maîtrise foncière. Ces évolutions seront formalisées dans un document à approuver en 2026.

Poursuite de la réflexion sur la requalification de la friche industrielle SOVEIXA

Cette friche de 11 800 m² située à Saint-Bonnet-le-Château comprend 6 bâtiments (construits entre 1913 et 1973) pour environ 7 000 m² de surface bâtie. L'objectif est de réhabiliter le site pour y accueillir de nouvelles activités économiques, dans un cadre sécurisé et conforme aux normes et besoins actuels, tout en préservant la qualité urbaine et l'intégration avec le tissu résidentiel et économique voisin. L'étude se fait dans le cadre d'une convention tripartite entre EPORA, la commune de Saint-Bonnet-le-Château et Loire Forez agglomération.

Évolution de la maison d'entreprises Rézo à Luriecq

L'hôtel d'entreprises a été équipé de la fibre très haut débit et a accueilli 3 nouveaux locataires. Au total, 8 entreprises y sont installées et 3 bureaux sont disponibles à la location. Fin 2025, une réflexion sur le nom de l'équipement a été menée avec la direction de la communication. Rézo devient Le Micropôle - Maison des entreprises Loire Forez. La pose de la nouvelle enseigne sera réalisée début 2026. L'Agglo est par ailleurs propriétaire de deux bâtiments d'activité sur la ZAC de Champbayard à Boën-sur-Lignon, destinés à l'accueil de TPE et d'artisans ; un bâtiment sera bientôt disponible à la location.

CHIFFRES CLÉS 2025

78 demandes D'IMPLANTATIONS reçues

42 ENTREPRISES rencontrées

138 AUTORISATIONS D'URBANISME déposées en zone d'activité

PERSPECTIVES 2026

- Travaux de requalification de l'Espace Émeraude et pré-commercialisation des projets d'aménagement des zones de Vaure (Montbrison) et de Four à Chaux (Savigneux).
- Aménagement de deux zones d'activité : la Jalousie (Marcilly-le-Châtel) et secteur de Vaux (La Tourette).
- Lancement d'une consultation pour réaliser un parking silo ZAC des Plaines.

EMPLOI, FORMATION, INSERTION

Marc ARCHER, conseiller délégué à l'emploi, la formation et l'insertion // Maire de Saint-Cyprien

« Nous facilitons l'accès à l'emploi et à la formation en rapprochant les acteurs, les entreprises et les habitants. »

Loire Forez agglomération est l'un des acteurs locaux de l'insertion professionnelle, de la formation et du retour à l'emploi via différents dispositifs et associations partenaires.

FAITS MARQUANTS 2025

Mise en œuvre du 2ème appel à projets de l'entente pour l'insertion et l'emploi sur le bassin Loire Centre

9 actions collectives ou d'accompagnement individuels visant à faciliter l'accès ou le retour à l'emploi auprès de différents publics (jeunes, demandeurs d'emploi, scolaires) ont pu être financées, pour un budget global annuel de 90 000 € (60 000 € pour Loire Forez Agglo et 30 000 € pour la Communauté de communes de Forez-Est).

Relais emploi mobile : un outil au service des publics en recherche d'emploi et/ou de formation sur le territoire

70 personnes ont été reçues par la conseillère en insertion socioprofessionnelle de Loire Forez qui se déplace sur le territoire pour effectuer des rendez-vous individuels au siège ou lors de permanences mensuelles dans nos France Services. Des actions hors les murs sont également proposées sur tout le territoire avec le passage des bus itinérants de l'UDAF et de la MIFE, et dans le cadre des forums emploi organisés par France Travail dans différentes communes.

Mise en œuvre des clauses sociales dans la commande publique

La clause sociale des marchés publics impose aux entreprises de réserver une part du contrat à des actions d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi, souvent sous forme d'heures de travail. Depuis 2024, 25 marchés ont intégré cette clause, permettant la réalisation de 7 941 heures de travail par des publics en difficulté, offrant ainsi un tremplin vers l'emploi durable.

Participations aux forums de recrutement

Loire Forez a participé au job dating de Noirétable, au forum de l'emploi local à Saint-Just Saint-Rambert et au forum de recrutement à Montbrison. Pour faciliter l'accès de ces forums au public, l'Agglo a proposé la gratuité des navettes urbaines.

Formation aux métiers du bois à Montbrison (La Plane)

Une nouvelle école de production des métiers du bois a ouvert ses portes à Montbrison en septembre. 11 jeunes garçons, âgés de 14 à 18 ans, en difficulté avec le système scolaire classique, font partie de cette première promotion. D'ici 5 ans, l'école vise un effectif de 48 apprenants (2 promotions de CAP Menuisier Fabricant et 2 promotions de CAP Ébéniste). Les locaux actuels sont temporaires et Loire Forez agglomération s'engage à présent dans le projet de construction du bâtiment définitif avec une livraison prévue à horizon 2028.

© Bertail Productions

CHIFFRES CLÉS 2025

944 jeunes accompagnés par la MISSION LOCALE DU FOREZ

17 personnes en CDD insertion au sein de l'ATELIER CHANTIER D'INSERTION

4 674 visiteurs sur le FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE SAINT-ÉTIENNE, co-financé par l'Agglo

dont **1023 lycéens** (21%) provenaient des établissements qui accueillent des jeunes du territoire de Loire Forez agglomération

PERSPECTIVES 2026

- **Relais emploi mobile (REM) :** Mise en place d'ateliers d'accompagnement à l'utilisation des outils numériques de recherche d'emploi dans les permanences délocalisées du REM (France Services, centres sociaux…).
- **Bilan et évolution de la démarche Entente pour l'insertion et l'emploi sur le bassin Loire Centre :** 2026 sera la troisième et dernière année du conventionnement entre Loire Forez agglomération et la Communauté de communes de Forez-Est. Ce programme vise à rapprocher l'offre et la demande d'emploi sur le territoire de façon complémentaire aux propositions du droit commun.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

COMMERCE

La politique communautaire de soutien au commerce vise à déployer une stratégie active de dynamisation commerciale des centres-villes et centres-bourgs du territoire.

Claudine COURT, vice-présidente déléguée à l'habitat et à la politique des centres-bourgs et centres-villes et au commerce // Maire de Boisset-les-Montrond

« Nos commerces de proximité font vivre nos centres-bourgs : il faut les soutenir et les moderniser. »

FAITS MARQUANTS 2025

Fonds d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services

Loire Forez agglomération gère un fonds d'aide à l'investissement à destination des commerçants et artisans du territoire. En 2025, 16 dossiers ont été aidés (sur les 17 déposés), pour un montant total estimé à 81 870€. Une évolution du règlement d'attribution interviendra dès 2026 afin de pouvoir apporter une bonification aux investissements de performance énergétique et environnementale.

Plan de transformation de la zone commerciale (PTZC) des Granges à Montbrison

Lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ANCT, Loire Forez agglomération pilote la transformation de la zone commerciale des Granges à Montbrison, avec pour objectifs de renforcer l'attractivité commerciale, améliorer la qualité des espaces publics et intégrer les enjeux de la transition écologique. En 2025, une équipe pluridisciplinaire a été recrutée pour élaborer le schéma directeur, en concertation avec la Ville de Montbrison, les commerçants ainsi que l'ensemble des partenaires concernés. Les orientations stratégiques et le plan d'actions ont été validés, ouvrant la voie à la phase opérationnelle qui devra s'étaler sur plusieurs années.

Soutien à la création et reprise d'entreprises sur le territoire

- En 2025, Loire Forez agglomération a continué d'apporter son soutien à la création et la reprise d'entreprises. 63 000€ ont été investis pour accompagner l'ADIE, Initiative Loire et France Active Loire, dans le cadre de conventions d'objectifs et de moyens. Les porteurs de projets peuvent ainsi bénéficier de prêts à taux zéro et de garanties bancaires. Un suivi post-création est également proposé pour sécuriser leurs projets, qui s'articulent essentiellement autour du commerce, de l'artisanat et des services.
- L'Agglo est partenaire de la Chambre de métiers et de l'artisanat pour une action de transmission/reprise d'entreprises, encadrée par une convention de 10 projets accompagnés sur l'année. L'objectif est d'apporter le soutien nécessaire aux cédants dans l'évaluation de leur fonds de commerce et dans la communication autour du projet de transmission (diffusion de l'annonce, relais auprès de France Travail et BPI).

CHIFFRES CLÉS 2025

16 dossiers accompagnés pour un montant total de **subvention** attribué de **81 870€** dans le cadre du **FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES**

+ de 30 acteurs mobilisés sur le projet de **REQUALIFICATION DE LA ZONE DES GRANGES** à Montbrison (dont une vingtaine de commerçants et entreprises)

PERSPECTIVES 2026

- Fonds d'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, et mise en œuvre de la prime de progrès environnemental pour les projets à caractère de développement durable.
- Mise en œuvre opérationnelle du schéma directeur de transformation de la ZA Les Granges : périmètre commercial resserré, requalifications des espaces publics, plan de circulation sécurisé pour les modes doux, renaturation et ouverture sur les espaces naturels environnants.

ÉCONOMIE DE MONTAGNE ET FILIÈRES

L'agriculture joue un rôle majeur dans l'économie du territoire de Loire Forez agglomération, dans la formation de nos paysages et leur biodiversité. Elle est support de surcroît de nombreux emplois locaux.

David BUISSON, conseiller délégué à l'économie de montagne et aux filières // Maire de Saint-Georges-en-Couzan

« Nous soutenons des filières structurantes qui participent à la valorisation durable et à l'équilibre de notre territoire. »

FAITS MARQUANTS 2025

Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) sur le bassin de vie de Boën-sur-Lignon

Accéder à des aliments sains et locaux, quel que soit son budget, est le cœur du dispositif de SSA que Loire Forez a impulsé à titre expérimental sur 21 communes, dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial. Après avoir accompagné les premiers habitants volontaires dans la démarche, Loire Forez Agglo passe le relais à l'association SSA PATIAS. Forme de caisse solidaire, la SSA permettra à ses cotisants de percevoir une allocation mensuelle pour s'approvisionner auprès des producteurs et points de vente locaux.

Validation du projet de PAEN Côteaux du Forez

L'objectif principal du dispositif PAEN (protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) est de préserver les terres agricoles face à l'étalement urbain. La concertation s'est poursuivie en 2025 afin de délimiter le périmètre de protection et définir le programme d'actions. Elle a mobilisé les agriculteurs, les élus municipaux des 12 communes concernées, principalement situées le long de la RD8, ainsi que les partenaires techniques et institutionnels.

Aide et soutien en faveur de la restauration collective

- **Fonds de concours cantines :** Loire Forez a mis en place un fonds de concours pour soutenir les cantines municipales dans leurs investissements en faveur de l'amélioration de la qualité des repas. 3 communes ont bénéficié de cette aide en 2025.
- **Formation des personnels de cantines à une restauration collective durable :** Pour aider les personnels de cantine à respecter les objectifs EGAlim et introduire plus de produits locaux, l'Agglo a mis en place un programme de formation gratuit ouvert à tous les personnels des cantines municipales et globalement à tous les personnels de restauration collective.

Soutien à la rénovation des dessertes forestières

En 2025, le dispositif de soutien à la rénovation des dessertes forestières a permis la remise en état de 27 dessertes sur 11 communes, représentant 34 km de voirie. Cet effort a été rendu possible grâce à la subvention de 34 000€ accordée par Loire Forez Agglo.

Transmission/reprise d'exploitations agricoles

Ce projet réalisé avec la Chambre d'agriculture et l'ADDEAR vise à favoriser l'installation de jeunes agriculteurs sur le nord du territoire, particulièrement touché par la déprise agricole. Des rencontres collectives, des rendez-vous individuels, des mises en lien entre futurs retraités et jeunes agriculteurs ont eu lieu tout au long de l'année 2025 et se poursuivront en 2026.

PERSPECTIVES 2026

- Accompagnement des clubs et fédérations sportives autour d'une alimentation saine et durable.
- Sensibilisation renforcée du jeune public avec la réalisation d'un projet de plantation d'arbres avec les écoles du territoire.
- Approbation finale du PAEN Côteaux du Forez et mise en œuvre du programme d'actions.

CHIFFRES CLÉS 2025

5000 propriétaires forestiers du sud du territoire sensibilisés à la **GESTION DE LEURS PARCELLES**

115 km² d'espaces agricoles et naturels préservés de l'urbanisation grâce au **PAEN**

1 agent du **CNPF** (Centre national de la propriété forestière) pour conseiller les petits propriétaires forestiers

56 500€ de subventions allouées à la promotion, la structuration et le développement de la filière de l'**AOP FOURME DE MONTBRISON** et **AOC CÔTES DU FOREZ**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

RIVIÈRES

Stéphanie FAYARD, déléguée à la politique des rivières et la Gemapi*
// Maire de Mornand-en-Forez

L'Agglo veille à entretenir ses cours d'eau, à rétablir la continuité écologique des rivières en limitant les entraves à l'écoulement naturel, et à prévenir des inondations. Protection, restauration des sites et des écosystèmes aquatiques et zones humides sont financés par la taxe GEMAPI* depuis le transfert de compétence obligatoire sans compensation financière de l'État.

*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

FAITS MARQUANTS 2025

Restauration hydromorphologique de la Mare et création d'une zone d'expansion de crue à Boisset-lès-Montrond

Ce chantier phare du contrat territorial Mare, Bonson et affluents de la Loire a donné lieu à de nombreuses opérations : la démolition des anciens bâtiments, le retrait et le traitement des terres envahies par la renouée du Japon (plante exotique envahissante), la suppression des remblais accumulés pour aménager une zone d'expansion de crue, la création du nouveau lit de la rivière basé sur son tracé historique, et l'aménagement d'une annexe hydraulique pour favoriser la biodiversité.

Durant l'hiver, l'équipe rivières sud de Loire Forez est intervenue pour des travaux de génie végétal et de plantations, qui stabiliseront les berges du nouveau lit et favoriseront un retour à un état naturel, avec la création d'une ripisylve (végétation en bord de cours d'eau) fonctionnelle. Un chemin piétonnier viendra finaliser cet aménagement pour faciliter l'accès au site et en faire un lieu de promenade.

« Nous agissons pour préserver les milieux aquatiques et réduire les risques face aux sécheresses, aux inondations et aux enjeux environnementaux. »

Aménagement de deux bassins de rétention au Pré du Puits à Montbrison en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature

Le projet vise à limiter les inondations sur le secteur de la zone des Granges à Montbrison en créant deux bassins de rétention écologique. Il permet également de créer un espace arboré en entrée de ville de 1,5 ha et une connexion en modes doux depuis le centre historique de Moingt vers la zone commerciale.

Étude hydrologie milieux usages climat (HMUC)

L'Agglo a contribué à l'étude HMUC portée par le schéma de l'aménagement et de la gestion des eaux Loire en Rhône-Alpes. Cette étude vise à apporter des éléments de connaissances et de méthodes pour aider à la gestion de la ressource en eau, dans un contexte d'évolution des besoins et de changement climatique. La commission locale de l'eau a validé l'étude HMUC en juin 2025 ouvrant la voie à un projet territorial pour la gestion de l'eau qui sera élaboré à partir de 2026.

PERSPECTIVES 2026

- **Mise à jour des études hydrauliques sur le bassin versant du Lignon du Forez :** Le diagnostic du territoire a permis d'identifier quelques zones grises concernant notre connaissance du risque inondation et notamment le bassin versant du Lignon du Forez. L'une des premières étapes du programme d'études préalables (PEP) sera de remettre à jour cette connaissance pour permettre une meilleure prise en compte du risque par les acteurs du territoire.
- **Renouvellement de l'accord de territoire Mare, Bonson et affluents de la Loire (2026-2028) :** Cet accord de territoire avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne vise à poursuivre les actions engagées en faveur de la préservation des cours d'eau du territoire pour un montant estimatif de 3 750 000 €, financé à hauteur de 40 % par Loire Forez agglomération.

CHIFFRES CLÉS 2025

6 700 m³ d'eau pluviale stockée dans les **BASSINS DU PRÉ DU PUITS** à Montbrison

10 000 m³ d'eau stockée par la **ZONE D'EXPANSION DE CRUE** réalisée à Boisset-lès-Montrond

1 287 000 € : montant du **PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉALABLES** financé à hauteur de **50 %** par l'État via le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), plus communément appelé « fonds Barnier »

BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS

Marie-Gabrielle PFISTER, vice-présidente déléguée à l'environnement
// Maire de Leigneux

« Territoire engagé pour la nature », Loire Forez agglomération est consciente à la fois de la fragilité des milieux naturels de son territoire, mais aussi de l'extraordinaire diversité locale qu'il convient de préserver.

FAITS MARQUANTS 2025

Cartographie stratégique des milieux aquatiques et humides

Cette cartographie, réalisée sur les bassins versants de la Mare, du Bonson et de leurs affluents, et sur le bassin versant du Lignon du Forez, vise à identifier les zones à forts enjeux : continuité écologique, prévention des inondations, gestion de la ressource en eau et préservation des zones humides. Elle s'appuie sur une base de données évolutive, conçue pour fournir aux communes et aux gestionnaires des informations clés, afin de mieux intégrer ces enjeux dans leurs décisions.

« Préserver au quotidien les richesses naturelles et la biodiversité de Loire Forez renforce l'équilibre, l'identité et l'attractivité du territoire. »

Signalétique pastorale

En partenariat avec le Parc naturel régional du Livradois-Forez et la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, un travail collaboratif a été réalisé afin d'équiper les sentiers et pistes de randonnées des Hautes Chaumes de totems et balises signalétiques rappelant aux randonneurs les comportements à adopter dans les zones pastorales. Ce projet s'est mis en place dans le cadre du plan pastoral territorial financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Projet « Sentinelles Bieauclimatiques »

Ce projet qui vise l'accélération de l'acquisition de connaissances scientifiques sur les interactions entre climat, biodiversité et milieux aquatiques et humides se poursuit sur le terrain grâce à la collecte de données et la mise en place de protocoles adaptés. Son rayonnement dépasse désormais le territoire de Loire Forez : plusieurs réseaux d'acteurs ont sollicité l'Agglo pour partager son expérience et bénéficier de ses retours.

Plantons en For'Haies

Ce projet a pour objectif d'accompagner les agriculteurs dans la plantation de 5 km de haies par an. Parallèlement, un travail sur la gestion durable des haies est engagé afin de mieux les valoriser.

CHIFFRES CLÉS 2025

5 000 ml de cours d'eau (Lignon de plaine et Anzon) étudiés pour déterminer et compter les frayères et alevins **D'OMBRES LIGÉRIENS**, espèce endémique du bassin versant de la Loire

11 SENTINELLES « BIEAUCLIMATIQUES » équipées de mailles kilométriques, de transects d'un kilomètre de cours d'eau, de stations météo, de sondes thermiques et de points de mesures de cours d'eau

27 dossiers d'évaluation des incidences **NATURA 2000** accompagnés par le service biodiversité et milieux naturels

© Bertoli Productions

PERSPECTIVES 2026

- Gestion durable de la haie : Renforcer les rôles utiles de la haie pour l'environnement, mieux connaître le gisement et les filières de valorisation des arbres (pour fabrication de litière plaquette en remplacement de la paille pour les éleveurs, bois buches, planches, piquets…).
- Améliorer la connaissance de la fréquentation des Hautes Chaumes et déterminer les seuils d'acceptabilité pour mieux les préserver.
- Suivre l'avancement des démarches pour le classement des Hautes Chaumes au titre des grands sites classés de France.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

ENVIRONNEMENT

Marie-Gabrielle PFISTER, vice-présidente déléguée à l'environnement
// Maire de Leigneux

Face aux défis climatiques et aux attentes croissantes des habitants, Loire Forez agglomération accélère sa transition énergétique et renforce ses actions en faveur d'une économie plus sobre et circulaire. Révision du PCAET, développement des énergies renouvelables, amélioration de la qualité de l'air, sensibilisation des jeunes ou encore accompagnement des entreprises.

« En 2025, le territoire a franchi une nouvelle étape pour réduire son empreinte carbone et préparer collectivement un avenir plus résilient. »

FAITS MARQUANTS 2025

Révision du plan climat air énergie territorial (PCAET) 2025-2031

En 2025, la collectivité a engagé la révision du PCAET afin d'actualiser la stratégie territoriale pour la période 2025-2031. Ce document de planification fixe les objectifs et actions en matière de climat, qualité de l'air et énergie pour 6 ans. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et renforcer l'adaptation du territoire aux impacts du changement climatique.
Cette révision intègre également un Plan d'Actions pour la Qualité de l'Air (PAQA), garantissant une cohérence renforcée entre les politiques climat et santé publique.

LES **5 AXES STRATÉGIQUES** DU NOUVEAU PCAET / PAQA

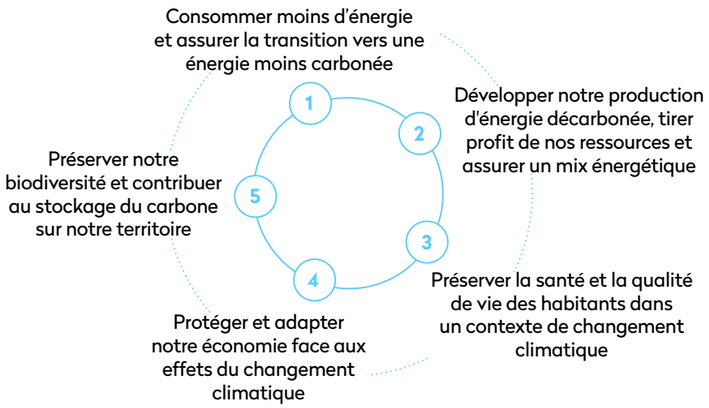

Reconduction et développement du programme d'éducation des jeunes à la santé environnement

311 classes ont pu bénéficier de l'un des 26 modules différents du catalogue, répartis dans les 6 grandes thématiques des services du pôle environnement et économie circulaire de Loire Forez agglomération.
Le retour des enseignants relève un très bon niveau de satisfaction général, une bonne pédagogie et une bonne organisation.

Inauguration de la station multiénergies zone des Granges à Montbrison

Depuis le 16 janvier 2025, il est désormais possible de faire son plein au biogaz sur le territoire de Loire Forez ! La station est alimentée par les effluents agricoles transformés en biogaz, après leur passage dans une unité de méthanisation. De plus, grâce aux panneaux photovoltaïques, la station est 100% autonome en énergie.

Inauguration de la station multiénergies - janvier 2025

Des entreprises locales labellisées écodéfis

Cette année, en juin et en décembre, 17 entreprises locales ont été récompensées. Ce label proposé par la Chambre de métiers et de l'artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec Loire Forez, sensibilise, mobilise et valorise les entreprises qui mettent en place des actions concrètes en faveur de la planète.

Co-organisation d'un forum des énergies renouvelables

Le 14 novembre dernier, les élus du département de la Loire étaient conviés à Feurs, afin d'échanger sur l'avenir énergétique de nos territoires. Ce forum a été organisé avec la Communauté de communes de Forez-Est, ainsi que les services de l'État, le SIEL et l'ALEC42.

Natures Vivantes, 2ème édition

Les 13 et 14 juin, le forum Natures Vivantes s'est installé dans le jardin d'Allard à Montbrison, pour offrir au grand public et à près de 800 scolaires 2 journées dédiées à la découverte des actions menées par l'Agglo en matière de préservation de l'environnement et de notre cadre de vie. Piloté par la direction de l'environnement et de l'économie circulaire, cet événement festif de valorisation et de sensibilisation a mobilisé en transversalité de nombreux services de Loire Forez (assainissement, rivières...) et ses partenaires.

Remsie des trophées écodéfis - juin 2025

Forum Natures Vivantes - juin 2025

PERSPECTIVES 2026

- Mise en place d'un nouveau fonds Forez'pirer, qui vise à aider les habitants de Loire Forez à remplacer leur appareil de chauffage au bois ancien **par** un équipement plus performant et moins polluant.
- Étude et projets sur la qualité de l'air dans les établissements recevant du public.

© Bertail Productions - Éducation à la santé environnement

CHIFFRES CLÉS 2025

- 16 % d'émissions de **GAZ À EFFET DE SERRE** entre 2014 et 2023

+ 18 % de **PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLES**, entre 2014 et 2023, portée par **3 secteurs** : le biogaz, les PAC et le photovoltaïque

7 500 jeunes sensibilisés aux différentes thématiques de la **SANTÉ ENVIRONNEMENT**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

DÉCHETS

Pierre GIRAUD, vice-président délégué à la gestion et à la valorisation des déchets // Maire de Chambles

« L'enjeu aujourd'hui, c'est de réussir ensemble à limiter au maximum notre production de déchets. »

La réduction des déchets est un enjeu écologique, économique et sociétal majeur. La mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) commence à porter ses fruits avec une amélioration de la valorisation et une baisse des déchets résiduels, qu'il faudra amplifier avec le démarrage des comptages à partir du 1er janvier 2026.

FAITS MARQUANTS 2025

Mise en service d'une déchèterie fixe à Noirétable

En remplacement des passages de la déchèterie mobile sur le secteur Nétrablais, la déchèterie située zone de l'Étang accueille les usagers 5 demi-journées par semaine depuis le 2 juin. Il s'agit d'une déchèterie à plat avec compacteurs, adaptée aux faibles quantités à recevoir tout en proposant un très large nombre de filières sur place.

Finalisation des moyens de collecte TEOMi

Le déploiement des dispositifs de collecte a permis l'installation de nouveaux points d'apports volontaires, ainsi que des abribacs. Ces dispositifs ont été munis de contrôle d'accès. Quant à la collecte en porte-à-porte, le reste des bacs pucés a été distribué tout au long de l'année 2025 via des permanences au sein des communes et au sein d'un local à Savigneux.

Révision du plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

Le PLPDMA définit les actions et moyens à mettre en œuvre par Loire Forez agglomération pour atteindre les objectifs réglementaires de réduction des déchets prévus par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC) de 2020. Cette dernière prévoit de réduire de 15 % les déchets ménagers produits d'ici 2030 par rapport à 2010. Ainsi, pour le territoire de Loire Forez agglomération, l'objectif est de passer de 596 kg/an/habitant de déchets produits en 2024 à 508 kg/an/habitant en 2030.

LE NOUVEAU PROGRAMME 2026-2032 S'ARTICULE AUTOUR DE 4 AXES

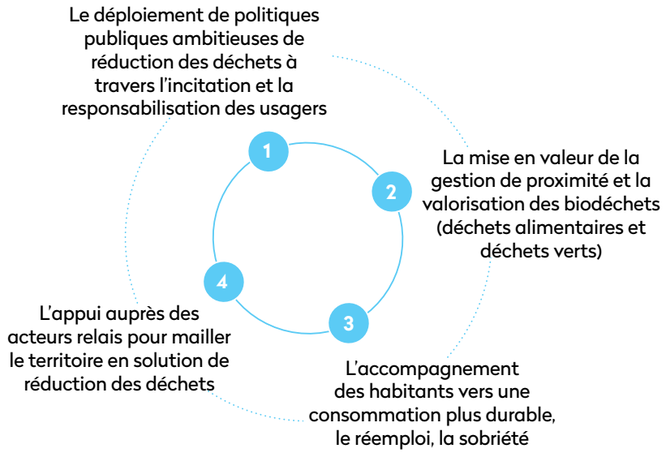

© La Ressourcerie du Forez

Filières à responsabilité élargie du producteur (REP)

La mise en œuvre de la filière à responsabilité Élargie du producteur des produits et matériaux de construction du bâtiment au sein de nos déchèteries a eu lieu en avril 2025.

Traitement des ordures ménagères résiduelles

Une expérimentation est menée depuis le 1er janvier 2025 grâce à un conventionnement avec le Sytraival, pour valoriser 10 % du contenu de nos bacs gris à l'usine d'incinération de Villefranche-sur-Saône.

Démarrage du projet de ressourcerie

Le projet de Loire Forez agglomération de création sur son territoire d'une ressourcerie est porté par une double mission : donner une seconde vie aux objets destinés à la déchèterie et offrir un tremplin vers l'emploi à des personnes en parcours d'insertion. La Ressourcerie du Forez a ainsi ouvert ses portes en décembre 2025. 10 salariés en insertion ont été recrutés pour un contrat à durée déterminé d'insertion (CDDi) de 26 h renouvelable. Ils sont encadrés par un encadrant technique d'insertion et bénéficient, en parallèle de leur activité, d'un accompagnement par une conseillère en insertion professionnelle pour faire avancer leur parcours.

CHIFFRES CLÉS 2025

- 25 %
de baisse des TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES NON VALORISABLES par rapport à 2024

+ de 2 000
COMPOSTEURS INDIVIDUELS vendus

1 DISPOSITIF DE COMPOSTAGE PARTAGÉ dans chaque commune au minimum

113 marchés
contrats et conventions en vigueur gérés par le service DÉCHETS

+ de 13 000
APPELS REÇUS par le service déchets

22 filières
différentes acceptées en DÉCHÈTERIE

PERSPECTIVES 2026

- **Comptage TEOMi :** Après le déploiement des moyens, le 1er janvier 2026 sera le démarrage de l'enregistrement des dépôts en apport volontaire et des levées en bacs, ce qui permettra une facturation en 2027 (TEOMi et redevance spéciale).
- **Remplacement de matériels :** Déchèterie mobile, chargeur de la plateforme de compostage de Savigneux, bavettes, locaux agents à Sury-le-Comtal.
- **Contrôle d'accès en déchèterie :** Démarrage du projet visant à réserver les passages aux seuls usagers du territoire et ceux conventionnés.

© Bertail Productions

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Thierry HAREUX, vice-président délégué à l'assainissement et aux eaux pluviales // 1er adjoint au maire de Sury-le-Comtal

L'eau fait partie de notre patrimoine commun et le respect des équilibres naturels est d'intérêt général. Afin de veiller à ces principes, l'Agglo est compétente pour l'assainissement (eaux usées), et les eaux pluviales. L'enjeu est de concilier satisfaction des besoins et préservation des milieux aquatiques.

« La modernisation de nos ouvrages garantit un service performant et respectueux de l'environnement. »

FAITS MARQUANTS 2025

Des stations d'épuration renouvelées

La nouvelle station d'épuration à Chalain-le-Comtal a été mise en service au printemps 2025. De capacité 565 EH (équivalent/habitant), elle vient remplacer les stations d'épuration par lagunage de Beauplan et cimetière, et permettre un traitement de meilleure qualité via une filière de type filtre planté de roseaux.

La station d'épuration du hameau de la Goutte à Margerie-Chantagret a été mise en service en juin 2025. Le filtre à sable vieillissant a laissé la place à un nouveau filtre planté de roseaux permettant de traiter les effluents de 65 EH.

Des bassins de stockage pour réduire les déversements en temps de pluie

Afin de réduire les déversements en temps de pluie, l'agglomération investit en créant des bassins de stockage/restitution. Leur rôle est de stocker les eaux supplémentaires apportées par le réseau en temps de pluie pour les restituer et les traiter sur la station d'épuration après l'évènement pluvieux. Ainsi, deux bassins ont été créés en 2025 : l'un de 1 000 m³ sur la station d'épuration de Montferrand à Saint-Romain-le-Puy et un second de 380 m³ à Saint-Bonnet-le-Château.

PERSPECTIVES 2026

- Poursuite de la lutte contre la présence des micropolluants dans l'eau, notamment à travers une plus grande sensibilisation du grand public.
- Investissements sur les stations d'épuration avec la mise en service de la station à Luriecq début 2026 et des travaux de réhabilitation sur celle du bourg de Margerie-Chantagret.

CHIFFRES CLÉS 2025

9 projets de **GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES** communautaires accompagnés par l'Agglo dans le cadre du financement pour la désimperméabilisation des surfaces

52 regards de visite réhabilités par l'intérieur sur les **SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT** d'Usson-en-Forez et Margerie-Chantagret, afin de réduire les entrées d'eaux parasites

90 % de systèmes d'assainissement **CONFORMES** pour l'année 2025 (**16** non-conformités sur 163)

780 contrôles de bon fonctionnement des installations d'**ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

30 km de **CANALISATIONS D'EAUX USÉES ET D'EAU PLUVIALES** inspectées (sur **1 700 km**)

EAU POTABLE

Loire Forez agglomération est compétente en matière d'eau potable, une responsabilité essentielle qui induit des investissements importants. L'entretien du réseau d'eau potable et le programme d'investissement pluriannuel n'ont qu'un but : garantir la qualité de l'eau distribuée.

Patrice COUCHAUD, vice-président délégué à l'eau // Maire de Champdieu

« L'eau est partout sur notre territoire. Elle est pourtant plus que jamais une ressource fragile que nous devons protéger. »

FAITS MARQUANTS 2025

Nouveau logiciel de facturation

Ce nouvel logiciel, avec une interface dédiée à l'abonné, permet notamment la centralisation des factures d'eau et d'assainissement, la mensualisation des règlements, le paiement en ligne et le contrôle de la consommation.

Entretien de nos captages et des réservoirs

Le passage de caméra dans environ 50 drains de captage d'eau potable situés sur les communes dont le bilan besoins/ressources est le plus déficitaire a permis la mise en évidence de dysfonctionnement (racines, drains cassés, drains bouchés…). Leur réfection a nécessité l'intervention de nos équipes travaux ou de terrassiers à Saint-Just-en-Bas, Saint-Bonnet-le-Courreau et Gumières. Des réservoirs ont également été rénovés pour éviter les fuites à Estivareilles, Saint-Jean-Soleymieux et Noirétable, par l'application en intérieur d'une résine imperméabilisante.

Déploiement de l'application « Balance ta fuite »

Via cette application, les agents du service historisent leur travail de réparation de fuite sur le système d'information géographiqe (SIG), et renseignent précisément des éléments sur la canalisation fuyarde : diamètre exact, vétusté, caractéristiques techniques, lit de pose…

Distribution de kits économiseurs d'eau

L'agglomération a investi dans des kits économiseurs d'eau pour l'ensemble des communes du territoire. Les appareils sont installés dans les bâtiments communaux disposant d'un compteur. Grâce à la pose d'un économiseur, la consommation d'eau est divisée par 5 ! 428 kits ont déjà été distribués aux communes. La distribution se poursuivra en 2026.

Sensibilisation aux métiers de l'eau

- Participation aux journées Natures Vivantes avec mise en place d'un jeu sur le goût de l'eau, avec explications des techniciens du service, visite de la station de Pierre à Chaux, explications sur la relève de compteurs en radio…
- Visites des installations du service par des jeunes et des étudiants, des élus et des associations de consommateurs
- Interventions auprès des scolaires sous forme de visites et découverte des chantiers d'eau potable
- Interventions à la demande de l'Agence de l'eau Loire Bretagne sur le transfert de compétence et sur la gestion des captages Grenelles de la Loire par Loire Forez agglomération

PERSPECTIVES 2026

- Pose d'une canalisation d'interconnexion sur 11 km, afin de desservir les communes de Chalain-le-Comtal, Boisset-lès-Montrond et Grézieux par de l'eau provenant des stations du Montbrisonnais.
- Démarrage des travaux de l'usine de Pleuvey pour sécuriser l'ensemble de la filière de traitement du secteur Montbrisonnais.
- Test de la radio-relève via les camions poubelle et télérelève.
- Lancement de l'étude sur le Plan de Gestion sur la Sécurité Sanitaire de l'Eau permettant d'améliorer la qualité sanitaire de l'eau et sa sécurisation.
- Mise en place d'un schéma de distribution d'eau permettant d'organiser et d'optimiser la distribution d'eau potable.

CHIFFRES CLÉS 2025

108 039 habitants desservis par le **RÉSEAU D'EAU POTABLE**

2 368 km **DE RÉSEAU**

21 stations **DE TRAITEMENT**

23 chantiers **RÉALISÉS**

376 fuites **RÉPARÉES**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

TOURISME

Une stratégie de destination touristique authentique se déploie sur un territoire vaste, fort, qui gagne à être (re)connu au-delà des frontières de l'Agglo.

Robert REGEFFE, vice-président délégué au tourisme
//Conseiller municipal à Boën-sur-Lignon

« Avec les acteurs du tourisme, nous affirmons l'ambition d'un Forez attractif et reconnu. »

FAITS MARQUANTS 2025

7 itinéraires Grande Randonnée® de Pays (GRP)

Le 12 septembre, Loire Forez agglomération a inauguré ses 7 Grandes Randonnées® de Pays. Ces itinéraires constituent un réseau de sentiers de 430 km reliant les pépites environnementales et patrimoniales du territoire.

Route des vins Forez Roannais en Loire Volcanique

Inauguré le 18 octobre dernier au château de Boën, musée des vignerons du Forez, cet itinéraire routier de 96 km relie le vignoble du Forez à celui du Roannais, labellisé « Vignoble et découverte ». Il est complété par 5 boucles de vélo tourisme.

Réorganisation de la compétence tourisme

Après plusieurs mois de diagnostic et d'ateliers mobilisant élus, salariés et socioprofessionnels, l'office de tourisme a été restructuré afin de mieux répondre aux enjeux du tourisme d'aujourd'hui et de demain.

Mais aussi…

- Le street art s'est invité au sein des Villages de caractère pour la troisième année consécutive avec les œuvres d'Aero.
- Loire Forez Agglo a été retenue dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Développons ensemble les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en amont du Puy-en-Velay » : 5 projets du territoire bénéficieront d'aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

CHIFFRES CLÉS 2025

11 467 forfaits
vendus AU COL DE LA LOGE
33 jours d'ouverture

435 km de sentiers
balisés et homologués
GR® DE PAYS

228 159 €
DE TAXE DE SÉJOUR
collectée

PERSPECTIVES 2026

- **Développement des activités au col de la Loge :** Des aménagements « 4 saisons » seront opérationnels en 2026, avec un espace ludique, des équipements de services VTT, un pôle d'observation des étoiles… La réhabiliation complète du chalet (hébergement/restauration) débutera par ailleurs fin 2026. En parallèle, la recherche d'un gestionnaire permettra la signature d'une délégation de service public (DSP).
- **Création d'un espace labellisé FFC à l'échelle des Monts du Forez :** Fort de 620 km de sentiers balisés, il disposera de 5 portes d'entrée : Montbrison, la Station du Col de la Loge, Chalmazel-Jeansagnière, Noirétable et Usson-en-Forez.
- **Création de la Société Publique Locale (SPL) « Destination Forez » :** Dans la prolongation de la réorganisation de la compétence tourisme, il a été décidé en 2025, la création d'un office de tourisme unique regroupant ceux de Loire Forez et de Forez-Est.

VOIRIE

Pour répondre aux besoins des habitants, Loire Forez agglomération assure l'aménagement et l'entretien des voies communautaires et des ouvrages d'art.

Georges THOMAS, vice-président délégué à la voirie
//Maire de Craintilleux

« En restaurant nos ouvrages d'art, en rénovant nos voiries et en valorisant nos centres-bourgs, nous garantissons sécurité, attractivité et qualité de vie pour tous. »

FAITS MARQUANTS 2025

Des travaux à fort engagement environnemental

Nous avons réalisé des travaux engagés en matière de développement durable et de diminution de l'impact carbone.

- **Réalisation de 10 chantiers** (sur environ 4,2 km de voirie) en enrobés froids. Cette technique limite la consommation d'énergie lors du processus de fabrication et améliore les conditions de travail des agents avec des températures à proximité beaucoup plus basses et avec moins d'émanations de gaz.
- **Création d'une chaussée à voie centrale banalisée** à Marcilly-le-Châtel sur un peu plus d'un kilomètre. Ce profil de voirie a fait ses preuves tant sur le plan de la modération de la vitesse et de la fluidité du trafic que sur celui du confort des cyclistes et des piétons.

Mise en valeur de nos centre-bourgs

- Requalification du boulevard de la Libération, principale rue commerçante de Saint-Marcellin-en-Forez, en une zone de rencontre entièrement pavée.
- Aménagement des voiries de plusieurs centres-bourg : Châtelneuf, Champdieu, Luriecq et Sury-le-Comtal.

Restauration d'ouvrages d'art

7 ouvrages d'art très dégradés ont été réhabilités pour sécuriser la desserte locale : 4 murs de soutènement à Boën-sur-Lignon, Écotay-l'Olme, Saint-Georges-en-Couzan et Verrières-en-Forez, et 3 ponts, à Sury-le-Comtal, Saint-Georges-en-Couzan et Boisset-lès-Montrond.

Diagnostic de la voirie communautaire

Un recensement et un diagnostic de l'ensemble de la voirie communautaire a été réalisé afin de cartographier l'état des voiries et de disposer d'une banque de photos de l'ensemble des voies d'intérêt communautaire.

CHIFFRES CLÉS 2025

800 000 €
investis sur 800
OUVRAGES D'ART

2,25 M€
pour L'ENTRETIEN
des voiries

7,3 M€
investis SUR NOS ROUTES
(soit 2 000 km)

PERSPECTIVES 2026

- Poursuivre le programme de travaux de rénovation des ouvrages d'art.
- Établir avec les nouveaux élus un programme pluriannuel d'investissement sur les voiries (mandat 2026-2032).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Jean-Paul TISSOT, délégué à l'éclairage public
// Maire de Veauchette

L'Agglo œuvre pour une politique volontariste et vertueuse en matière d'éclairage public dont elle a la compétence. L'optimisation du parc d'éclairage public doit permettre de réaliser des économies financières et énergétiques.

FAITS MARQUANTS 2025

Éclairer plus juste

L'Agglo poursuit sa politique de suppression de points non indispensables, de modernisation des lanternes par des LED, et d'encouragement à la pratique de l'extinction en cœur de nuit.

Une reconnaissance nationale

Loire Forez a obtenu le label national « Territoire de villes et villages étoilés », rejoignant ainsi un cercle restreint de 13 collectivités distinguées en France pour leur engagement en faveur de la qualité du ciel nocturne et de la sobriété lumineuse. De plus, 45 communes du territoire ont été reconnues « Ville ou village étoilé », avec des distinctions allant de 1 à 4 étoiles (sur un maximum de 5), témoignant de leur mobilisation concrète pour limiter la pollution lumineuse et préserver la biodiversité nocturne.

Éclairage moderne et optimisé

- Mise en service d'horloges connectées permettant le pilotage à distance des armoires de commande de l'éclairage public. Ce dispositif permet une gestion centralisée et réactive de l'éclairage, avec des plages horaires ajustables en temps réel selon les saisons, les évènements ou les besoins spécifiques.
- Déploiement d'éclairages autonomes alimentés par des panneaux solaires, sans raccordement au réseau électrique.

« En adaptant l'éclairage aux usages (gradations, horaires ciblés, détection), nous diminuons notre empreinte carbone tout en préservant la qualité de vie des habitants. »

CHIFFRES CLÉS 2025

80 communes pratiquent l'EXTINCTION EN CŒUR DE NUIT, soit **74 %** des points lumineux

825 000 € de TRAVAUX D'INVESTISSEMENT réalisés

45 communes labellisées VILLE OU VILLAGE ÉTOILÉ

1 157 LAMPES ÉNERGIVORES SUPPRIMÉES par dépose ou remplacement par des LED depuis le début du mandat

PERSPECTIVES 2026

- Poursuite de la politique volontariste d'optimisation du parc d'éclairage public et de renouvellement en LED.

PLANIFICATION, URBANISME, PLUi

Patrick LEDIEU, vice-président délégué à la planification, à l'urbanisme et au plan local d'urbanisme intercommunal
// Maire de Saint-Bonnet-le-Château

Prévoir et organiser à moyen terme le développement et l'aménagement de notre Agglo, telle est la mission de la planification territoriale. L'ambition : concilier développement résidentiel, économique, touristique… et prévention de l'environnement, de l'agriculture, des ressources, du cadre de vie… tout en tenant compte des spécificités du territoire, des risques ou de la mobilité, par exemple.

FAITS MARQUANTS 2025

Fin de la première phase du projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

L'élaboration du nouveau PLUi à l'échelle des 84 communes du territoire s'est poursuivi, avec la création des plans de zonage, du règlement écrit et des orientations d'aménagement et de programmation. Le projet de PLUi a été arrêté en conseil communautaire le 25 novembre. Il va désormais être soumis à l'avis des communes, des personnes publiques associées, puis à une enquête publique, avant d'être approuvé et entrer en vigueur fin 2027.

Préservation du patrimoine bâti historique

La révision de deux sites patrimoniaux remarquables (SPR) a été lancée à Champdieu et à Saint-Bonnet-le-Château. Le SPR est un outil de protection, de gestion et de mise en valeur unique, mis en œuvre dans des périmètres à fort intérêt patrimonial. Il fixe des règles d'urbanisation complémentaires aux documents d'urbanisme. Parallèlement, à l'échelle de Loire Forez agglomération, plusieurs périmètres de protection de monuments classés ont été redéfinis, afin de les adapter au mieux aux enjeux urbanistiques et paysagers.

« Ce document cadre qu'est le PLUi, prépare l'avenir en conciliant développement et préservation des espaces naturels et agricoles. »

CHIFFRES CLÉS 2025

77 communes adhérentes au SERVICE ADS (application du droit des sols)

37 communes concernées par un DIAGNOSTIC PATRIMONIAL permettant de définir des périmètres de protection adaptés autour de monuments classés

4 315 dossiers instruits

3 318 équivalents permis de construire (EPC)

PERSPECTIVES 2026

- Poursuite de l'élaboration du PLUi à 84 communes, avec l'engagement de la phase dite « administrative » (consultation des communes sur le projet arrêté et consultation des personnes publiques associées).
- Développement de la dématérialisation de toute la chaine d'instruction des dossiers, du dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme à la délivrance de l'arrêté.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-BOURGS ET DES CENTRES-VILLES

Claudine COURT, vice-présidente déléguée à l'habitat et à la politique des centres-bourgs et centres-villes et au commerce // Maire de Boisset-lès-Montrond

« Un centre-bourg vivant, c'est un lieu où l'on a envie de s'installer et de vivre. »

L'Agglo œuvre pour le cadre de vie des centres-villes/bourgs de ses communes : ils sont le cœur d'attractivité pour les habitants et les commerçants qui souhaitent s'y sentir bien.

FAITS MARQUANTS 2025

Calibrage et approbation de l'étude pré-opérationnelle de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU) multisites

Sur la base d'un diagnostic habitat, Loire Forez et 3 des 4 communes « Petites villes de demain » ont défini des stratégies d'intervention en matière de renouvellement urbain et d'accompagnement des propriétaires occupants et/ou bailleurs à la valorisation de leur patrimoine immobilier.

Étude opérationnelle de montage d'opérations d'aménagement

Le service projets urbains accompagne 8 communes à définir les modalités d'intervention sur leur projet de renouvellement urbain, sur les plans technique, juridique et financier. Le but est d'analyser les points de blocage, identifier les outils existants, et repérer les acteurs à mobiliser pour une mise en oeuvre opérationnelle des projets.

Réalisation d'études centres-bourgs

En 2025, les études se sont poursuivies pour les communes de Bonson, La Côte-Saint-Didier et Verrières-en-Forez, dans le but de définir une stratégie d'attractivité de leur centre-bourg. Des études de programmation architecturale ont par ailleurs démarrées à Montarcher et Usson-en-Forez.

Évaluation de la politique d'attractivité des centres-bourgs

Une évaluation du service projets urbains s'est déroulée cette année pour analyser le parcours du service depuis sa création (en 2017), mesurer son impact par rapport aux objectifs fixés par le programme local de l'habitat (PLH) et identifier des pistes d'amélioration.

Action Cœur de ville à Montbrison soutenue par la Banque des Territoires

Une experte opérationnelle avec des compétences spécifiques vient en soutien de Loire Forez pendant 2 ans pour accompagner les projets de renouvellement urbain, menés dans le cadre d'Action Cœur de Ville sur la ville de Montbrison.

CHIFFRES CLÉS 2025

10 opérations de renouvellement urbain en cours pilotées en régie pour les communes « ACTION CŒUR DE VILLE » et « PETITES VILLES DE DEMAIN »

4 communes accompagnées au titre de la PLATEFORME DE SERVICES (Boisset-Saint-Priest, Verrières-en-Forez, La Côte-Saint-Didier, Montarcher)

30 conventions de VEILLE ET STRATÉGIE FONCIÈRE OU OPÉRATIONNELLE en cours entre les communes, Loire Forez et EPORA

5 communes accompagnées dans le cadre de MARCHÉS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE (Noirétable, Boisset-Saint-Priest, Saint-Bonnet-le-Château, Montbrison, Boën-sur-Lignon) pour des espaces ou équipements publics

PERSPECTIVES 2026

- Lancement de l'OPAH-RU multisites sur les communes de Boën-sur-Lignon, Sury-le-Comtal et Saint-Bonnet-le-Château.
- Amélioration de la structuration du territoire en matière de renouvellement urbain.

HABITAT, GENS DU VOYAGE

Valéry GOUTTEFARDE, délégué à la politique locale de l'habitat et aux gens du voyage // Maire de Chalmazel-Jeansagnière

« L'amélioration de l'habitat permet de répondre aux besoins des habitants, tout en participant à la rénovation énergétique et l'adaptation des logements. »

Les politiques de valorisation de l'habitat et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage doivent permettre à chacun de trouver sa place, dignement et confortablement.

FAITS MARQUANTS 2025

Prolongation du programme local de l'habitat (PLH) 2020-2026

Une prolongation d'un an de l'actuel PLH permet d'assurer une continuité des actions jusqu'à la mise en application du prochain programme, et de maintenir les aides financières qui en découlent.

Signature d'un contrat de mixité sociale (CMS)

Initié par la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion, le CMS vise à combler le déficit entre l'offre et la demande de logement locatif social (LLS). Ce contrat lie Loire Forez agglomération, la commune de Sury-le-Comtal, EPORA et l'État pour une durée de 6 ans.

Rénovation des logements communaux non conventionnés

Avec la création d'une aide portant sur la rénovation des logements communaux non conventionnés par l'État, les communes peuvent bénéficier d'une contribution pouvant aller jusqu'à 25% du montant HT des travaux (plafonnée à 8000€/logement).

Mise en place de l'aide Forez'nover COPRO

Cette aide a été spécifiquement déployée pour accompagner financièrement les copropriétés privées dans la rénovation énergétique des logements. Elle a permis à ce jour d'accompagner 2 copropriétés privées pour un montant d'aide financière de 65250€, portant sur 36 logements.

Mais aussi...

- Aide aux ménages les plus précaires, sous forme d'avance de subvention : le fonds de roulement a été porté à 400000€ (contre 300000€ préalablement). En 2025, 15 dossiers ont été acceptés par PROCIVIS, ce qui représente un volume d'avance de 516000€.
- Organisation du forum de l'habitat : le thème 2025 a porté sur l'évaluation de la politique d'attractivité des centres-bourgs de Loire Forez.
- Déploiement de l'outil « Signal Logement » pour le signalement et le traitement de situations d'habitat indigne et non décents.
- Mise en œuvre d'un nouveau marché public, en partenariat avec Saint-Étienne Métropole, pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

PERSPECTIVES 2026

- Lancement de l'élaboration d'un nouveau PLH qui définira, pour 6 ans, les objectifs et les principes de notre politique de l'habitat.
- Affectation en direct par Loire Forez des signalements de situations d'habitats indignes et non décents via la plateforme « Signal Logement ».

CHIFFRES CLÉS 2025

200 ménages accompagnés financièrement, POUR UN MONTANT DE 1,025 M€ au titre de la rénovation énergétique de leurs logements

14 projets communaux de RÉHABILITATION ET/OU DE CRÉATION DE LOGEMENTS accompagnés (**24 logements** concernés sur Marcoux, Chenereilles, Saint-Georges-Haute-Ville, Merle-Leignec…)

40 situations de LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE en cours de traitement sur le territoire

34 % de taux d'occupation des AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (**58%** en 2024).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

RÉSEAU CULTUREL TERRITORIAL

Évelyne CHOUVIER, vice-présidente déléguée à la culture // Maire de Saint-Jean-Soleymieux

Grâce à Copernic, réseau des médiathèques, bibliothèques et ludothèques, Loire Forez agglomération fait rayonner la culture sur l'ensemble des 84 communes du territoire. Et son action culturelle s'étend au-delà avec la structuration de l'éducation artistique et culturelle, le soutien et le renforcement d'attractivité de notre cinéma, l'accompagnement aux opérateurs culturels organisateurs de festivals et de manifestations, ou encore le développement de nouveaux outils digitaux.

« Vivre ici, c'est aussi faire culture. Nos actions culturelles invitent les habitants à questionner leur environnement immédiat, favorisent l'habitabilité de notre territoire et la robustesse de nos politiques publiques. »

FAITS MARQUANTS 2025

Concours Popote Chef

Ce concours de cuisine singulier, à la sauce forézienne, a emmené 5 brigades de cuisiniers (amateurs ou professionnels) aux quatre coins de Loire Forez, à travers 3 épreuves gourmandes et décalées jusqu'à une grande finale qui s'est tenue à Boën-sur-Lignon le 5 juillet. Mené en partenariat avec le Château de Goutelas et le Comité des fêtes mobile, Popote chef a rassemblé environ 500 personnes et une cinquantaine d'habitants participants (aux fourneaux et pour déguster).

Le procès du pavillon

En 2024, une vingtaine d'étudiants de l'École d'Urbanisme de Paris sont venus enquêter dans 4 communes pour interroger le modèle pavillonnaire. Une restitution théâtralisée, dirigée par le Collectif X, a permis d'offrir 5 représentations du « Procès du pavillon » (dont une dédiée aux maires de Loire Forez). Ce spectacle sur la sensibilisation aux enjeux de l'aménagement du territoire et l'analyse de la fabrique du logement a réuni 400 spectateurs.

Du nouveau à la médiathèque communautaire de Noirétable

Depuis septembre, les usagers ont accès à une nouvelle offre de jeux, avec pas moins de 150 références disponibles au prêt.

© Julie Vandal - Concours culinaire Popote Chef

Mais aussi...

- **Journée mobilité culturelle / Fresque de la culture** à destination des professionnels pour sensibiliser aux enjeux écologiques de la culture, penser de nouveaux modes de diffusion des spectacles et élaborer des solutions simples pour agir sur l'empreinte carbone des équipements (40 professionnels de la région Auvergne-Rhône-Alpes mobilisés).
- **Chantiers participatifs :** Le Pays d'Art et d'Histoire du Forez a organisé 3 chantiers dédiés à la construction traditionnelle, notamment la rénovation des murs en pisé à Boën-sur-Lignon, ainsi que la construction de murs en pierre sèche, rassemblant une trentaine de participants.

CHIFFRES CLÉS 2025

4 projets et **13 communes** accompagnées dans la cadre de l'APPEL À PROJET COPERNIC « ACTION CULTURELLE EN RÉSEAU »

1 600 personnes rassemblées pour la 3ème édition du FESTIVAL CINÉJEUX

389 spectateurs aux **19** séances du festival « Toiles de mômes », avec **6** animations et ateliers, durant les vacances de la Toussaint

et **14 546 entrées** au cinéma CIN'ÉTOILE à Saint-Bonnet-le-Château

2 000 festivaliers accueillis pour la 13ème édition de BAROQUE EN FOREZ

140 000 documents ont transité par la NAVETTE COPERNIC

+ de 5 000 participants à la FÊTE MONDIALE DU JEU au Jardin d'Allard à Montbrison

© Arnaud Rodamel – Chantier L'Orée – Avril 2025

© Arnaud Rodamel – Chantier L'Orée – Août 2025

PERSPECTIVES 2026

- Ouverture de L'Orée en mai 2026, au terme de 18 mois de travaux, à Cervières. Ce futur équipement, de 700 m² répartis sur 3 niveaux, accueillera le nouvel écrin de notre musée de la borderie or, ainsi que le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine « Le Point de vue : l'Expo des paysages du Forez » conçu par le Pays d'Art et d'Histoire du Forez. Un atelier textile et une boutique entièrement repensée viennent densifier l'offre.
- Actualisation du Projet Scientifique, Culturel, Économique et Social (PSCES) du réseau Copernic, afin de requestionner les enjeux et objectifs du service et déterminer les orientations des 6 prochaines années.
- Accueil du Festival ligérien de l'architecture et des territoires les 24 et 25 avril, en partenariat avec la Ville de Montbrison sur le thème « La terre, une matière pour construire », avec de nombreuses animations à la médiathèque communautaire de Montbrison.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

ACTION ET COHÉSION SOCIALE

François FORCHEZ, vice-président délégué à l'action et la cohésion sociale // Maire de La Chambonie

Que serait l'action publique sans cohésion sociale ? L'Agglo n'agit pas uniquement sur l'économie, l'environnement, l'assainissement ou l'aménagement du territoire. Un vaste pan de son action publique est dirigé vers l'enfance, la jeunesse et la cohésion sociale.

« La cohésion sociale est transversale à de nombreuses compétences. Autour de la solidarité, de l'inclusion et de l'égalité des chances, elle participe à la construction d'un territoire inclusif, solidaire et attractif. »

FAITS MARQUANTS 2025

Évaluation à mi-parcours de la convention territoriale globale (CTG) 2023-2027

La CTG est un accord-cadre signé entre la CAF de la Loire, Loire Forez agglomération, 80 de ses communes membres, le syndicat intercommunal des écoles publiques de Saint-Bonnet-le-Château, et le syndicat intercommunal des Granges et de Saint-Marcellin-en-Forez. Ce travail d'audit à mi-parcours, réalisé avec les acteurs et les élus du territoire, permet de recentrer les objectifs sur les besoins prioritaires des habitants : petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité, accès aux droits et inclusion numérique.

Ouverture d'un 8ème relais petite enfance (RPE)

Un nouveau RPE a été inauguré le 5 septembre dernier, à Saint-Marcellin-en-Forez, améliorant ainsi le maillage territorial en faveur de l'accompagnement des familles en matière de solutions de garde d'enfants.

Mise en place du nouveau service public de la petite enfance (SPPE)

Le SPPE vise à garantir un accueil de qualité à tous les enfants et leurs familles. Loire Forez, via ses 8 relais petite enfance et la compétence action sociale d'intérêt communautaire, exerce désormais des compétences obligatoires en matière de recensement des besoins, d'information et d'accompagnement des familles.

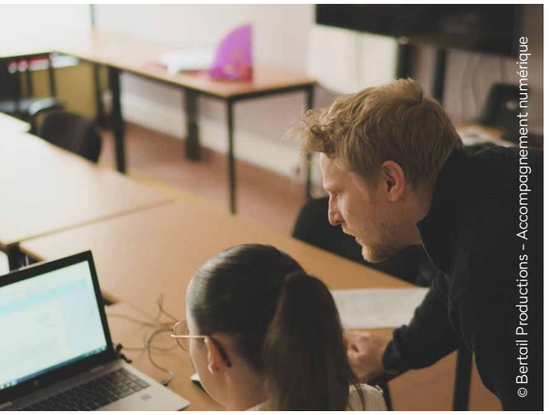

© Bertail Productions - Accompagnement numérique

Accès aux droits et inclusion numérique

Un état des lieux des pratiques numériques des habitants du territoire a été initié à travers un questionnaire auprès des habitants. L'analyse de cette enquête doit permettre d'adapter les services et les actions en matière d'inclusion numérique. Les adolescents/jeunes adultes (à partir de 16 ans) ont été ciblés par des actions favorisant la connaissance de leurs droits (animations en lycées) et facilitant leurs démarches administratives (édition d'un dépliant « Mes premières démarches administratives »).

Première journée d'action pour le cœur des femmes

Cet événement, organisé en partenariat avec la Communauté de communes de Forez-Est, proposait un parcours de dépistage gratuit et un « village santé » pour échanger avec des professionnels de la santé cardiovasculaire. 104 femmes ont bénéficié du parcours de prévention.

La santé mentale : grande cause nationale 2025

Toutes les actions organisées dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale (SISM, en octobre), en lien avec 52 partenaires du territoire, ont reçu la labellisation grande cause nationale. En complément, une démarche de diagnostic territorial en santé mentale a été engagée avec des élus, des personnes concernées, des aidants et des professionnels de la santé et du médico-social, afin d'adapter les prochaines actions du conseil local en santé mentale aux besoins des habitants.

PERSPECTIVES 2026

- Expérimentation de l'accompagnement de jeunes lycéens dans le pilotage, la mise en œuvre et l'animation d'une action permettant de faciliter l'accès aux droits des jeunes (en partenariat avec le Lycée agricole de Précieux).
- Mise en place d'un guichet unique petite enfance pour faciliter la recherche d'un mode d'accueil pour les familles.
- Création du conseil local de santé mentale (CLSM) du Forez, en association avec la Communauté de communes de Forez-Est : Cet outil vise à définir des politiques et des actions locales permettant l'amélioration de la santé mentale de la population.

CHIFFRES CLÉS 2025

600 habitants
ont participé à au moins une action des **SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE** (SISM) sur le territoire

30 037 accompagnements
réalisés au sein des **4 FRANCE SERVICES**
soit **15 692 usagers**, **+ 14 %** par rapport à 2024

5 225 contacts
de familles et d'assistant(e)s maternel(e)s

10 actions spécifiques
dans le cadre du contrat de ville **« ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 »** à destination des habitants du quartier Beauregard à Montbrison

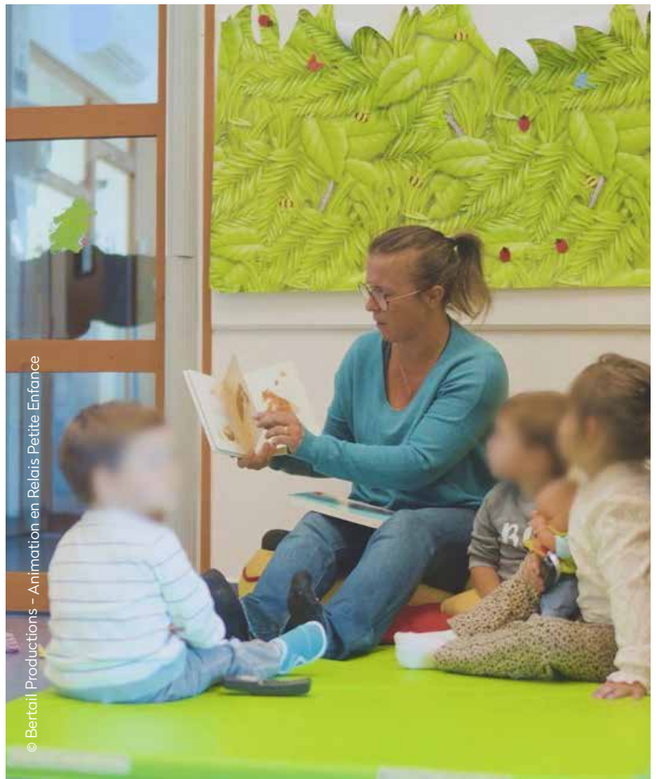

© Bertail Productions - Animation en Relais Petite Enfance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES

Jean-Marc GRANGE, conseiller délégué aux équipements sportifs
// Conseiller municipal à Savigneux

Loire Forez agglomération gère en régie directe deux équipements nautiques (Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert). Puisque sport et santé font bon ménage, il s'agit d'encourager la pratique des habitants pour assurer leur bien-être.

« Avec l'ouverture de la piscine Petit Bois, Loire Forez agglomération renforce durablement son offre nautique au service des habitants. »

FAITS MARQUANTS 2025

Ouverture de la piscine Petit Bois

La piscine Petit Bois a rouvert ses portes le 15 décembre, après 2 années de travaux. Ce nouvel équipement, moderne et écoresponsable, a été entièrement repensé pour répondre aux besoins des scolaires, des familles et des groupes. Avec son bassin sportif de 312 m², agrandi par rapport à l'ancienne structure, son bassin d'activités accessible aux personnes à mobilité réduite, sa pataugeoire, son bassin à bulles, son « splash pad » (jeux aquatiques) en extérieur et sa terrasse panoramique avec vue sur les monts du Forez, la piscine Petit Bois ne manque pas de renforcer l'attractivité du territoire !

L'académie de natation (ADN)

Avec l'ADN, mise en place en 2024, Loire Forez agglomération affirme sa politique d'accès à l'apprentissage de la natation dès 5 ans. Son programme structuré en 3 niveaux (hippocampe, némo et dauphin) se finalise en juillet, avec la remise des diplômes aux jeunes nageurs, à l'occasion de la fête de l'ADN.

Frissons à Aqualude pour Halloween

Le 31 octobre, l'équipe de la piscine Aqualude a offert une animation inédite aux usagers en transformant l'équipement le temps d'un après-midi et d'une soirée sous le signe du mystère et de la fête. Cet évènement, très apprécié de tous, a rassemblé 200 personnes, venues profiter des nombreuses animations : parcours aquatique, scooter sous-marin, aquagym, maquillage…

PERSPECTIVES 2026

- Réorganisation de l'accueil des scolaires à l'échelle de Loire Forez Agglo, en répartissant les écoles entre les deux piscines, afin d'intégrer les élèves de grande section de maternelle dans le parcours d'apprentissage de la natation.
- Déploiement et structuration d'une offre de services spécifique à la piscine Petit Bois, complémentaire de celle d'Aqualude, en cohérence avec les besoins du territoire.
- Développement d'une offre territoriale cohérente et progressive d'apprentissage de la natation afin de renforcer le savoir-nager et la sécurité aquatique sur l'ensemble du territoire.

CHIFFRES CLÉS 2025

203 classes de primaires et **106 classes** de secondaires accueillies à AQUALUDE

104 658 entrées à AQUALUDE

198 enfants inscrits à l'ACADÉMIE DE NATATION

21 entreprises participantes au CHANTIER DE LA PISCINE PETIT BOIS

MOBILITÉS

Vélo et aménagements cyclables, covoiturage de proximité, mais aussi pédagogie auprès des scolaires : autant d'enjeux pour encourager la pratique des mobilités douces, par nature plus respectueuses de notre environnement.

Éric LARDON, vice-président délégué à la mobilité
// Maire de Saint-Marcellin-en-Forez

« En 2025, nous avons accéléré la transition des mobilités : davantage d'aires de covoiturage, des lignes de cars alimentées en BioGNV, de nouveaux linéaires cyclables et plus de 1 400 élèves formés à l'apprentissage du vélo. »

FAITS MARQUANTS 2025

Renouvellement des contrats des lignes Cars Région L31 et L32

Les contrats de ces deux lignes régulières de compétence Loire Forez (mais intégrées au réseau Cars Région Loire) sont effectifs depuis le 25 août. Pour ce renouvellement, Loire Forez a fait le choix de véhicules alimentés au BioGNV, pour tous les véhicules des services commerciaux (soit 5 véhicules). La mise en place de ces véhicules sur les lignes est en cours, pour une opérationnalité totale début 2026.

Nouvelles aires de covoiturage

L'agglomération poursuit le déploiement de son réseau d'aires de covoiturage, avec la création de 24 places supplémentaires sur les communes suivantes :

- Saint-Georges-en-Couzan – Parking du terrain de jeu : 6 places
- Saint-Romain-le-Puy – agrandissement de l'aire RD 8 x RD 107 : 10 places
- Vêtre-sur-Anzon – Parking RD1089 : 4 places
- Sail-sous-Couzan – Place du bois d'Amour : 2 places
- Palogneux – Palogneux : 2 places

CHIFFRES CLÉS 2025

56 classes, 1 416 élèves suivent le PROGRAMME SRAV (savoir rouler à vélo)

4,7 km D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES réalisés à Boisset-lès-Montrond (voie verte), Marcilly-le-Châtel (chaussée à voie centrale banalisée), Montbrison (voie verte du Pré du Puits)

PERSPECTIVES 2026

- **Aménagement d'une voie verte entre Montbrison et Saint-Romain-le-Puy :** Ce linéaire permettra de relier en toute sécurité les deux villes en dehors de la circulation des grands axes routiers. Les travaux devraient être planifiés début 2026.
- **Construction d'un plan de mobilité simplifié (PDMs) :** Loire Forez agglomération a préparé fin 2025 les démarches administratives pour que l'année 2026 soit l'année de la construction d'un plan de mobilité simplifié. Ce document de planification permettra la construction et la mise en œuvre d'une politique de mobilité locale en fonction des besoins du territoire de Loire Forez.
- Avec l'avis favorable du comité des partenaires de décembre 2025, **des changements de circuit pour la navette de Saint-Just Saint-Rambert/Bonson** seront mis en place courant 2026. Une baisse de fréquentation constante a amené le service mobilités à repenser la ligne et à proposer un circuit plus pratique et plus long qui devrait faciliter le déplacement des populations du secteur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

Christophe BAZILE, président de Loire Forez agglomération
// Maire de Montbrison

AUDIT, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, COMMANDE PUBLIQUE, AFFAIRES JURIDIQUES, FONCIER

Pour mener à bien ses nombreuses missions, Loire Forez agglomération peut compter sur l'expertise de ses services supports. Ils jouent un rôle transversal afin de se donner les moyens d'agir et d'assurer la qualité de service public et aux communes.

FAITS MARQUANTS 2025

Élaboration du plan intercommunal de sauvegarde (PICS)

Obligatoire d'ici novembre 2026 par la loi dite « MATRAS », le PICS vise à organiser la solidarité entre les communes en cas de crise majeure (inondation, tempête, etc.) en recensant et mutualisant les moyens humains et matériels disponibles à l'échelle du territoire. Il permet par ailleurs aux habitants d'être mieux protégés par une réponse de crise plus rapide et coordonnée. Ce travail s'effectue avec la contribution des élus et techniciens municipaux, de la Direction départementale de la protection des populations et du SDIS.

« Dans un contexte mouvant, parfois incertain, nos collectivités locales doivent anticiper, s'organiser et être agiles pour renforcer la capacité du territoire à s'adapter aux changements. »

Audit de contrôle des subventions allouées aux acteurs privés

Avec pour objectif d'évaluer la procédure d'instruction et d'attribution de ces subventions, l'audit constate les pratiques et recense des leviers d'amélioration, en particulier pour un partage des informations, la sécurisation des procédures et des contrôles. 38 recommandations ont été formulées et présentées en fin d'année.

En route vers le système d'archivage électronique (SAE)

La mission d'assistance à maitrise d'ouvrage concernant la mise en place d'un système d'archivage électronique s'est achevée en 2025. Elle a permis de cibler les fonds prioritaires à verser et les bonnes pratiques à généraliser pour la gestion documentaire. Le SAE a pour vocation la réduction drastique du nombre de données par l'élimination de fichiers obsolètes ou doublonnés. Le lancement de l'opération de sensibilisation « CleanUp Summer » à destination des agents, a accompagné cette démarche.

Finalisation de la nomenclature des achats

Cette nomenclature a été construite en collaboration avec l'ensemble des services communautaires et regroupe les dépenses de fournitures et services de l'agglomération selon une logique métier. Une phase de test s'est amorcée mi-octobre 2025, pour une mise en place effective au 1er janvier 2026.

Poursuite du travail de structuration de l'activité assurance

- Centralisation de la gestion des sinistres (causés et subis par l'agglomération).
- Mise en place de procédures de gestion des dossiers.
- Étude de la sinistralité pour garantir une meilleure gestion des contrats d'assurance.

Mais aussi...

- **Cartographie des risques :** En 2025, le travail s'est concentré sur la pleine opérationnalité des plans d'action initiés en 2024. Les référents risques prioritaires ont poursuivi la mise en œuvre effective des mesures définies, avec une attention particulière portée au suivi des indicateurs de performance et à l'ajustement des actions lors des points d'étape semestriels.
- Équipement du service foncier et urbanisme opérationnel avec un progiciel SCRIBE pour la gestions des actes.

CHIFFRES CLÉS 2025

154 RECOMMANDATIONS D'AUDIT formulées depuis 2020
dont **62 %** mises en œuvre et **22** % en cours

10 conseils communautaires ont eu lieu en 2025, donnant lieu à 254 DÉLIBÉRATIONS

10 CONFÉRENCES DES MAIRES

1,4 tonnes D'ARCHIVES DÉTRUITES soit **414 boites** ou 42 ml

3 jours D'ARCHIVAGE dans les communes adhérentes à la plateforme de services

181 MARCHÉS RÉDIGÉS dont **131** pour Loire Forez Agglo
et **244** MARCHÉS SIGNÉS dont **163** pour Loire Forez Agglo

3 960 courriers reçus, 6 145 courriers envoyés

PERSPECTIVES 2026

- **Plan de continuité des activités (PCA) :** Identification des missions indispensables de l'agglomération et organisation des stratégies (sites de repli, ressources de secours) permettant d'assurer à l'usager la continuité des services publics essentiels, même en cas de crise majeure.
- **Lancement de la démarche d'archivage électronique :** Validation de la politique d'archivage, acquisition du SAE et premiers versements.
- **Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) :** Élaboration et adoption du SPASER qui permet de définir et d'orienter la politique d'achat de Loire Forez Agglo, selon trois piliers : social, environnement et développement économique responsable.
- **Conseil juridique :** Structuration de l'activité à destination des services (de l'agglomération, des communes membres du service commun et des communes faisant appel à la plateforme de services) afin de prioriser les sollicitations et optimiser le pré-contrôle de légalité des délibérations du conseil communautaire.
- **Installation des nouveaux élus :** Organisation du conseil d'installation, à la suite des élections municipales et communautaires de mars 2026.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

COMMUNICATION

La communication accompagne les grandes orientations de l'agglomération, informe les habitants et valorise les actions menées au service du territoire.

Christophe BAZILE, président de Loire Forez agglomération // Maire de Montbrison

« Notre ambition est d'entretenir une relation de proximité fondée sur la transparence et la cohérence. »

FAITS MARQUANTS 2025

Communication sur le tri des déchets et la TEOMi

En collaboration avec Suez, notre prestataire de collecte des déchets, nous avons déployé une campagne de sensibilisation sur le tri et la réduction des déchets : magazine hors-série, spot cinéma, affichage, instagram… des messages positifs et concrets pour accompagner les usagers dans leurs gestes de tri. L'instauration de la TEOMi au 1er janvier 2026 s'accompagne d'un kit de communication pour les élus et les agents des mairies et de Loire Forez, ainsi que d'une communication en boîtes aux lettres pour les habitants.

Une nouvelle identité visuelle pour Baroque en Forez

Un visuel qui interpelle et qui nous emmène dans un univers poétique et baroque… Tel est le parti pris de la nouvelle affiche du festival, réalisée par une agence de communication. L'ensemble des supports de communication print et web ont revêtu ce nouveau design, pour un coût global de 12 000 €.

Campagne de communication pour l'ouverture de la nouvelle piscine Petit Bois

À l'occasion de l'ouverture au public le 15 décembre, nous avons réalisé une campagne de communication 360° : affichage, spot radio, publications sur les réseaux sociaux… En amont, lors de la phase de finalisation des travaux, nous avons défini le plan de signalétique du bâtiment et réalisé les visuels (enseigne et signalétique intérieure).

Tournages vidéo sur les métiers de l'Agglo

Une trentaine d'agents ont été filmés dans leur environnement de travail, entre septembre et décembre 2025. Objectif : valoriser et promouvoir les métiers de Loire Forez dans toute leur diversité au travers d'une vidéo, diffusée à l'occasion des cérémonies de vœux en janvier 2026.

Mais aussi…

- DRH, DIRCOM et DG ont travaillé ensemble sur la conception d'un **livret d'accueil des nouveaux agents** pour leur donner les repères utiles à leur prise de poste à Loire Forez.
- Organisation de la **soirée des agents** rassemblant plus de 180 agents.
- **Mise en place d'un cycle bien-être au travail (QVCT) :** massages assis sur plusieurs sites, webinaires (sommeil, détox digitale), activités sportives (aquabike, paddle, pétanque).
- Réalisation d'une signalétique intérieure et extérieure pour le château de Goutelas (Marcoux), pensée par un collectif de designers, avec une fabrication locale. Le travail sera finalisé au printemps 2026.

PERSPECTIVES 2026

- Conception des nouveaux documents promotionnels de L'Orée, mise en ligne du nouveau site internet www.loree-forez.fr, campagne de communication pour l'ouverture au public au printemps 2026, accompagnement sur le volet inaugural de l'équipement.
- Amplification de la communication sur la prévention des déchets (PLPDMA, TEOMi).
- État des lieux de l'accessibilité et de la sobriété de nos outils numériques (intranet, internet) pour envisager des évolutions en phase avec la réglementation et les attentes des usagers.

CHIFFRES CLÉS 2025

362 764 visites
SUR LE SITE INTERNET
www.loireforez.fr

3 numéros du journal interne PETIT JAC

85 vidéos
RÉALISÉES EN INTERNE
pour valoriser les services publics, les projets, les évènements grand public et les animations internes

+ de 1 800 followers
sur INSTAGRAM soit **+157 %** par rapport à 2024

5 780 abonnés sur LINKEDIN

5 360 abonnés sur ILLIWAP

SYSTÈMES D'INFORMATION

Télétravail, outils collaboratifs, sécurisation de l'infrastructure informatique… autant d'enjeux contemporains menés de front par l'Agglo afin de fluidifier le travail quotidien des agents et améliorer le service rendu aux usagers.

Quentin PAQUET, délégué du secteur centre et en charge de la transition numérique // Maire de Bard

« La modernisation des systèmes d'information garantit un service public plus efficace et sécurisé. »

FAITS MARQUANTS 2025

Passage des postes informatiques à Windows 11

Le déploiement a débuté après vérification des compatibilités avec les logiciels et les périphériques. Cette évolution est obligatoire pour garantir la sécurité des équipements.

Démarrage du projet de système d'archivage électronique (SAE)

Le système d'archivage électronique doit garantir l'accessibilité et l'intégrité des documents numériques. Il permet la dématérialisation des documents tout au long de leur cycle de vie.

Mise en production du nouveau logiciel de facturation eau et assainissement

Ce nouvel outil permet une facturation unique pour l'eau et l'assainissement. Il s'accompagne d'une agence en ligne, à destination des usagers, pour la gestion des contrats, des règlements…

Mais aussi…

- Reprise de l'adressage pour améliorer les données des usagers en lien avec la mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi)
- Prise de conscience de l'usage des outils d'intelligence artificielle et amorce d'une réflexion interne

PERSPECTIVES 2026

- Refonte du réseau internet du siège de l'agglomération et de l'interconnexion avec les sites distants. Cette évolution a pour but d'améliorer la sécurité informatique et de centraliser les ressources.
- Mise en place du système d'archivage électronique (SAE) afin de terminer la chaine de dématérialisation des documents depuis la création jusqu'à l'archivage.
- Poursuite de la réflexion sur l'intelligence artificielle, avec élaboration d'une charte d'usage.

CHIFFRES CLÉS 2025

4 372 tickets
OUVERTS (-9,3 % par rapport à 2024)

53 769 connexions
sur l'APPLICATION GRAND PUBLIC DÉCHETS, soit une augmentation de **103,6 %**

27 applications
SIG (**76 000** connexions sur un an)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

BÂTIMENTS ET MOYENS GÉNÉRAUX

François MATHEVET, vice-président délégué aux bâtiments, aux moyens généraux et au photovoltaïque // Adjoint au maire de Saint-Just Saint-Rambert

Les investissements de Loire Forez agglomération sont tournés vers l'économie des énergies afin d'optimiser les coûts et l'impact de nos équipements communautaires.

« Notre exigence en matière de performance énergétique s'illustre magnifiquement dans deux chantiers phares que sont la piscine Petit Bois et L'Orée. »

FAITS MARQUANTS 2025

Poursuite des grands chantiers : L'Orée et piscine Petit Bois

Le nouvel équipement culturel et touristique L'Orée – de fils en liens, ouvrira au printemps 2026 à Cervières, avec 713 m² d'espace muséal complètement repensé. À Saint-Just Saint-Rambert, la nouvelle piscine Petit Bois a été inaugurée le 6 décembre après 18 mois de travaux d'ampleur ; elle a ouvert ses portes au public le 15 décembre, avec déjà plus de 3000 entrées en 2 semaines.

Réemploi de matériaux de construction

L'équipe patrimoine (via notamment son atelier chantier d'insertion) a récupéré des matériaux de construction (parquet, composants électriques) au siège de Loire Forez Agglo dans le cadre de la réfection de la toiture végétalisée et des bureaux sous-jacents, pour une réutilisation future dans la construction du bâtiment de la Ressourcerie du Forez. Une démarche vertueuse qui permet d'économiser nos ressources par le réemploi. Il en avait été de même lors de la déconstruction de l'ancienne piscine Petit Bois.

Travaux au château de Goutelas

Après une phase de travaux importante axée sur la performance énergétique du site, les études de MOE pour travaux de rénovation et de sécurisation ont démarré en 2025. Les travaux prévus entre 2026 et 2027, pour un montant total d'1,9 M€ HT, permettront de maintenir en état le château en lien avec les activités culturelles et hôtelières.

Réfection d'une partie de la toiture terrasse du siège

De nombreux bureaux ayant subi des dégradations liées à des infiltrations d'eaux pluviales, les travaux de réfection complète de la toiture terrasse ont débuté en septembre dernier. La durée des travaux, estimée à 11 mois, a nécessité le déménagement de 18 postes de travail bureautiques durant l'été, installés provisoirement à la Cure, 6 rue Loys Papon, à Montbrison).

Mais aussi...

- Rénovation complète d'une façade du gymnase de Noirétable.
- Renouvellement du marché de maintenance des installations techniques des piscines.
- Renouvellement du contrat pour la fourrière animale intercommunale.

PERSPECTIVES 2026

- Finalisation des opérations de travaux prévues au plan de mandat, avec pour perspective l'ouverture de L'Orée en mai.

CHIFFRES CLÉS 2025

8,3 M€ d'investissement dépensés, notamment sur les projets **L'ORÉE ET PISCINE PETIT BOIS**

< 1 an de TRI sur les choix d'investissement en **GÉOTHERMIE** à la piscine Petit Bois

RESSOURCES HUMAINES

Patrick ROMESTAING, vice-président délégué aux ressources humaines, aux coopérations et aux mutualisations // Maire de Lézigneux

Administrer, mobiliser, impliquer et développer les ressources humaines de nos 500 agents de Loire Forez agglomération, voilà un rouage essentiel à la vie des services de l'Agglo.

« Se projeter et construire une gestion des ressources humaines agile et réactive est notre priorité, ainsi que de proposer un cadre de travail attractif et épanouissant. »

FAITS MARQUANTS 2025

Nouvelles conventions santé et prévoyance

En relation avec le centre de gestion de la Loire, la direction RH a établi 2 conventions de participation, pour la mutuelle prévoyance et pour la mutuelle santé, afin de proposer aux agents une protection sociale complète à un tarif raisonnable (avec participation financière de Loire Forez).

Revalorisation des bas salaires

La politique indemnitaire de Loire Forez a été ajustée avec la mise en œuvre de nouveaux montants planchers de primes, permettant l'augmentation des revenus les plus bas.

Vers une meilleure anticipation des besoins

La DRH a mis en œuvre des outils de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) afin de structurer la gestion des ressources humaines et de construire une vision prospective de nos besoins pour les années à venir.

Recrutement des équipes de la piscine Petit Bois

Une démarche de recrutement proactive a été déployée pour structurer la nouvelle équipe de la piscine Petit Bois : 4 maitres-nageurs, 1 chef de bassin et 5 agents d'accueil et d'entretien ont ainsi été recrutés.

Mais aussi...

- Participation aux forums de l'emploi (Saint-Étienne, Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert), pour renforcer notre attractivité auprès des candidats de proximité.
- Réalisation d'un livret d'accueil des nouveaux arrivants, avec une procédure d'accueil complètement réinventée.
- Finalisation du document unique de prévention des risques au travail.

PERSPECTIVES 2026

- Construction de nouvelles lignes directrices de gestion dans le cadre de la mise en place d'un nouvel exécutif.
- Organisation des élections professionnelles 2026 par voie dématérialisée.

CHIFFRES CLÉS 2025

517 postes ouverts, représentant **497 ETP** (équivalents temps plein)

59 % de taux de **FÉMINISATION** des emplois

44 ans de **MOYENNE D'ÂGE** des agents

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Serge GRANJON, conseiller délégué aux politiques contractuelles // Maire de La Tourette

Afin de mener à bien les projets du territoire, le service politiques contractuelles coordonne les contractualisations avec le Département, l'État, mais aussi l'Europe dans le cadre des fonds structurels européens (FEDER, FSE+, FEADER).

« Véritables outils stratégiques au service du développement territorial, les politiques contractuelles ont permis de financer des projets structurants, d'accélérer la transition écologique et de renforcer le rayonnement de notre territoire à l'échelle départementale comme européenne. »

FAITS MARQUANTS 2025

Contrat négocié avec le Département

Dans le cadre du contrat négocié 2023-2027 conclu entre Loire Forez et le Département, 4,5M€ de subvention étaient fléchés pour la reconstruction de la piscine Petit Bois.

LEADER Loire : programmation des premiers dossiers

La programmation LEADER 2023-2027 se poursuit avec de nouveaux projets sélectionnés en 2025 :

- **Économie :** Les Petites cantines, restaurant participatif en alimentation durable et à prix libre ; Fibois 42, pour le projet d'acculturation multipublic à la filière forêt-bois sur le département et de valorisation/développement de nouveaux débouchés pour les petites scieries de la Loire
- **Tourisme :** Mairie de Saint-Georges-en-Couzan pour la création d'une via ferrata ; le Centre culturel de rencontre Château de Goutelas pour la création d'un parcours d'œuvres patrimonial, artistique et touristique d'envergure
- **Revitalisation des centres-bourgs :** Mairie de Saint-Bonnet-le-Courreau pour l'étude de réaménagement de la place du Plâtre.

De nouvelles fiches actions pour le CRTE

Principal outil d'échange avec l'État, permettant d'évaluer les besoins de cofinancements sur le territoire, le contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE) intègre 7 nouvelles fiches-actions en 2025 : assainissement, gestion des déchets, biodiversité et milieux naturels, amélioration énergétique des bâtiments, station de potabilisation de Pleuvey, col de la Loge et château de Goutelas.

PERSPECTIVES 2026

- Accompagnement dans la recherche de financement pour les actions du futur plan de mandat.
- Programmation de la totalité de l'enveloppe LEADER Loire et mise en paiement des subventions.

© Terreacom - Ferme des délices foréziens

CHIFFRES CLÉS 2025

241 000 € de **FONDS VERT** pour le financement d'actions du **PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL** (PCAET)

1 168 000 € de **SUBVENTIONS LEADER** programmés en 2025 pour la mise en œuvre de **24 projets**

580 000 € versés par l'État au titre de la **DSIL**

FINANCES

Olivier JOLY, vice-président délégué aux finances // Maire de Saint-Just Saint-Rambert

Être gestionnaire, à la fois prévoyant et audacieux afin d'assurer les investissements qui dessineront le territoire de demain : telles sont les missions clés des finances de l'Agglo.

« Nous avons poursuivi en 2025 la mise en œuvre du pacte financier et fiscal de solidarité, avec les dernières attributions du fonds de concours aux communes dans le cadre du fonds de soutien aux investissements communaux, dont l'enveloppe a été portée à 4,8M€ en 2025. »

FAITS MARQUANTS 2025

Renforcement du fonds de soutien aux communes

Avec l'augmentation du fonds de soutien aux investissements communaux, porté à 4 800 000 € pour des engagements avant la fin d'année 2025, Loire Forez affirme son soutien aux projets initiés sur son territoire.

Commission de contrôle financier

La première réunion de la commission de contrôle financier de Loire Forez a approuvé son règlement intérieur et a présenté un audit financier d'une délégation de service public Petite Enfance.

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la facturation eau et assainissement

Loire Forez a lancé une mission d'AMO pour étudier l'opportunité de mettre en œuvre une régie d'encaissement eau et assainissement. En 2025, la première phase de diagnostic et de préconisations a été réalisée.

Poursuite du travail d'adaptation des financements aux compétences

Dans le cadre de l'application de la tarification incitative pour la collecte des déchets, au 1er janvier 2026, la direction des finances a travaillé sur la baisse du taux de TEOM et sur la construction de la nouvelle grille tarifaire de la TEOMi.

CHIFFRES CLÉS 2025

9,28 jours de **DÉLAI MOYEN DE MANDATEMENT** (8,06 jours en 2024) avec un **DÉLAI MOYEN DE PAIEMENT** de **14,15 jours**

8 budgets **1 BUDGET PRINCIPAL ET 7 ANNEXES** (cf. pages 42 à 45)

246 emprunts

12 régies de **RECETTES** et **2** régies d'avance

PERSPECTIVES 2026

- Poursuite du travail sur la TEOMi, avec le calibrage du futur taux de TEOM à voter en 2027 pour couvrir la part fixe.
- Élaboration d'un bilan financier du mandat après l'approbation du compte financier unique (CFU) pour 2025.
- Réalisation du bilan final de la convention de service comptable et financier 2022-2026 et préparation de la prochaine convention à proposer en 2026.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

BUDGET PRINCIPAL 2025

FONCTIONNEMENT

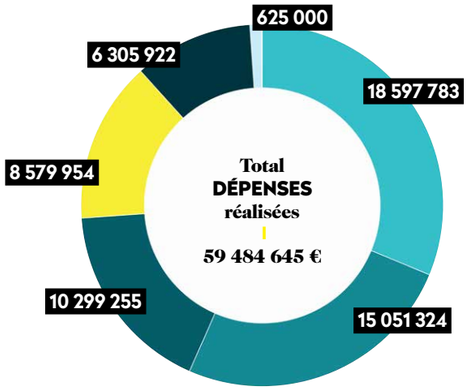

- Charges de personnel | **18 597 783 €**
- Autres dépenses de gestion courante | **15 051 324 €**
- Reversement de fiscalité aux communes + FNGIR | **10 299 255 €**
- Charges à caractère général | **8 579 954 €**
- Écritures d'ordres | **6 305 922 €**
- Intérêts de la dette | **625 000 €**
- Dépenses exceptionnelles | **25 407 €**

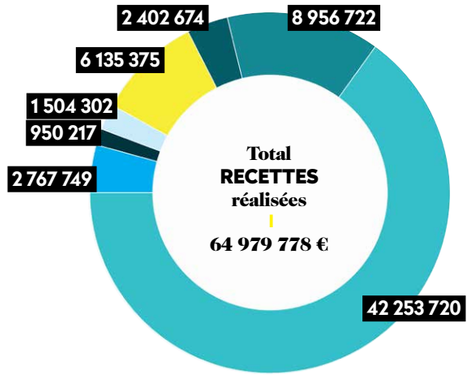

- Fiscalité mixte et compensations fiscales | **42 253 720 €**
- Dotation versée par l'État | **8 956 722 €**
- Subventions et participations reçues (hors DGF) | **2 402 674 €**
- Produits des services | **6 135 375 €**
- Reversement de fiscalité des communes | **1 504 302 €**
- Écritures d'ordres | **950 217 €**
- Recettes diverses | **2 767 749 €**

INVESTISSEMENT

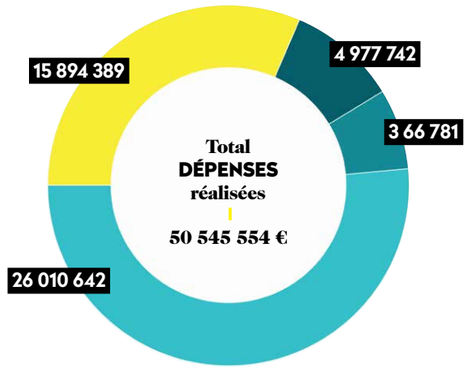

- Dépenses d'équipement (dont opérations de remises d'ouvrages des zones économiques) | **26 010 642 €**
- Remboursement de la dette | **3 662 781 €**
- Autres dépenses d'investissement (dont avances aux budgets annexes et cautions) | **4 977 742 €**
- Écritures d'ordres | **15 894 389 €**

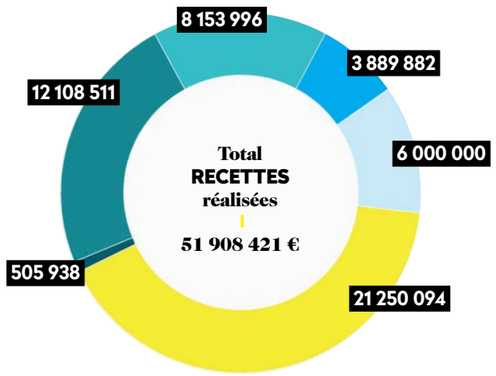

- ACI + subventions + FCTVA | **8 153 996 €**
- Affectations résultats antérieurs | **12 108 511 €**
- Remboursements d'avances par budgets zones économiques | **505 938 €**
- Écritures d'ordres | **21 250 094 €**
- Emprunt 2025 | **6 000 000 €**
- Autres recettes | **3 889 882 €**

Total Dépenses | 110 030 199 €

Total Recettes | 116 888 199 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES NETTES

(investissement et fonctionnement en €)

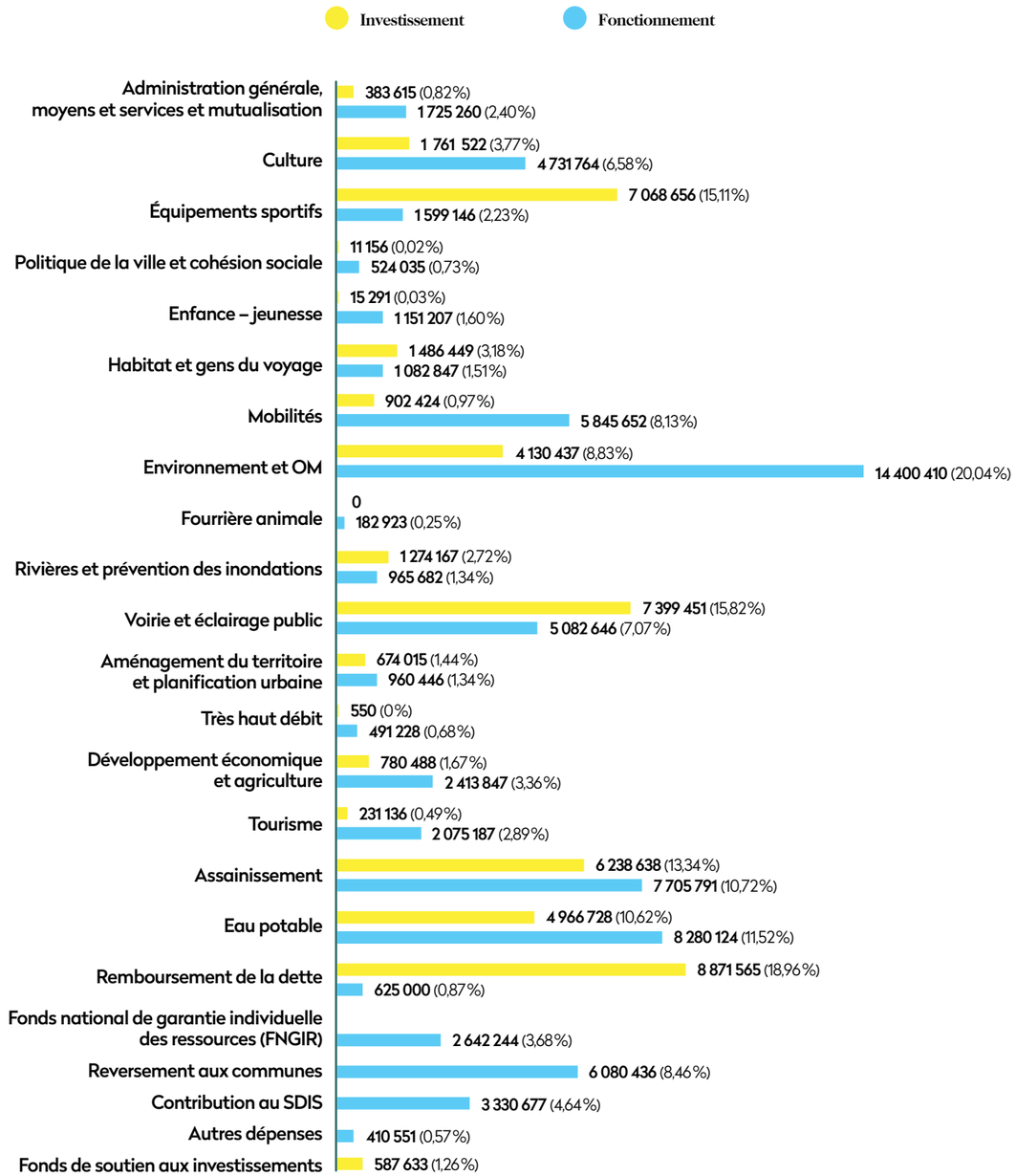

Total dépenses réelles d'équipement | 46,78 M€

Total coût complet des services et des compétences | 72,31 M€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

BUDGETS ANNEXES 2025

7 BUDGETS ANNEXES OUVERTS EN 2025

Le budget annexe transports urbains

En 2025, le budget général a versé une subvention d'équilibre de **3 568 429,64 €**.

Un budget annexe pour les opérations d'aménagement de zones économiques

Ce budget constate les travaux et les ventes des terrains par le biais des écritures de stocks.

La valeur du stock à la fin de l'année 2025 pour les 27 zones d'activités concernées est la suivante.

Crémérieux (Savigneux)	**438 455 €**
Croix Meyssant (Savigneux)	**475 894 €**
Four à Chaux Sud	**356 420 €**
Champbayard (Boën)	**733 433 €**
Champbayard ouest (Boën)	**44 840 €**
Generet (Estivareilles)	**221 013 €**
La Gravoux (Luriecq - Saint-Bonnet-le-Château et La Tourette)	**504 780 €**
Les Quarchons (Usson-en-Forez)	**306 294 €**
Les Étangs (Noirétable)	**10 629 €**
Chanteperdrix (Essertines-en-Chatelneuf)	**30 940 €**
La Combe (Saint-Georges en Couzan)	**2 594 €**
La Maranche (Saint-Bonnet-le-Courreau)	**47 183 €**
Les Montifaux (Noirétable)	**18 807 €**
La Pra (Saint-Julien-la-Vêtre)	**127 780 €**
Chalmazel (Montverdun)	**178 678 €**
La Jalousie (Marcilly-le-Châtel)	**141 138 €**
Les Buissonnées (Chalain d'Uzore)	**55 497 €**
Les Granges - hors ZAC (Montbrison)	**13 763 €**
Les Chaux (Sury-le-Comtal)	**865 €**
Les Épalits (Saint-Romain-le-Puy)	**17 923 €**
Les Varennes (Veauchette)	**35 550 €**
Vaux (La Tourette)	**118 249 €**
Opérations du CPER	**554 507 €**
Les Forges de la Becque (Saint-Cyprien)	**693 324 €**
Total	**5 128 556 €**

Ces stocks ont été financés par des avances du budget général et par des emprunts.
Les avances versées par le budget principal en 2025 s'élèvent à **917 503,95 €** et les avances remboursées en 2025 au budget principal à **505 342,20 €**.

Le budget annexe du service public d'assainissement

Une comptabilité analytique spécifique a été mise en œuvre pour permettre le suivi financier et comptable par compétence, par mode de gestion et par contrat de délégation conformément à la réglementation. En 2025, le budget annexe de l'assainissement présente un excédent global de clôture de **+ 444 684 €**.

Le budget annexe du service public eau potable

Une comptabilité analytique spécifique a été mise en œuvre pour permettre le suivi financier et comptable par compétence, par mode de gestion et par contrat de délégation conformément à la réglementation. En 2025, le budget annexe de l'eau potable présente un excédent global de clôture de **+ 6 091 244 €**.

Un budget annexe déchets ménagers

En 2025, le budget annexe financé par la TEOM (taxe) présente un excédent global de clôture de **+ 13 015 928 €**.

Le budget annexe ateliers partagés

Il s'agit d'un budget d'aide à l'immobilier d'entreprises.
En 2025, le budget annexe présente un excédent global de clôture de **+ 289 020 €**.

Le budget annexe réseau de chaleur

Ce budget retrace la comptabilité liée aux ventes de chaleur du réseau créé par l'intercommunalité sur la commune de Luriecq (SPIC).
En 2025, le budget annexe présente un déficit global de clôture de **- 5 706 €**.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

ORGANIGRAMME 2025 DES SERVICES

DIRECTION · Service Mission · Service mutualisé · EPIC GAL / PAH

PRÉSIDENT
Christophe BAZILE

Cabinet
Directeur : Boris BESSENAY

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DGS : Jean de SAINT-SERNIN

Secrétariat général
Responsable : Alice CHARLES

Archives
Coordonnateur : Antoine BARBIN

Audit et appui aux politiques publiques
Marilyne BIN

DIRECTION DES FINANCES
Directrice : Nathalie RASCLE-ROSSET
Directrice adjointe : Céline ORIOL

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
Directrice : Gaëlle PORNON

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Directeur : Yannick PIOLET
Directrice adjointe : Élodie CHARLES

PÔLE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PDAT)
Directeur : en cours de recrutement

Mobilités
Responsable : Marlène LACARRÈRE

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT
Directrice : Béatrice LAURENT

- **Urbanisme opérationnel et foncier**
  Responsable : Mireille MERLEY
- **Planification urbaine**
  Responsable : Marie-Luce PADET
- **Autorisations du droit des sols**
  Responsable : Cécile BÉGONIN

DIRECTION DE L'HABITAT ET DES PROJETS URBAINS
Directrice : Sandra OURY

- **Politiques de l'habitat**
- **Projets urbains**
  Responsable : Maryon HUYNH
- **Gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Directrice : Virginie MEURIER

- **Accueil et implantation d'entreprises**
  Coordonnatrice : Dorine NOTTIN

PÔLE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ESPACE PUBLIC (PTEEP)
Directrice : Audrey GRIMOUD (DGA)

- **Service études et travaux**
  Responsable : Frédéric MAZAUD
- **Voirie communautaire et éclairage public**
  Responsable : Meiline DUMAREST
- **Patrimoine et moyens généraux**
  Responsable : Jean-Jacques DESCHAMPS

DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU
Directeur : Damien JANAND

- **Eau potable**
  Responsable : Martial VERNAY
- **Systèmes d'assainissement**
  Responsable : Sylvain RIGAUD
- **Facturation eau et assainissement**
  Responsable : Corinne GIRARDON
- **Rivières et bords de Loire**
  Responsable : Paul BERTHET

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Directeur : Jean Baptiste CALVI

- **Déchets**
  Responsable : Vincent PHILIPPS
- **Biodiversité et milieux naturels**
  Coordonnateur : Frédéric MARTEIL
- **Transition énergétique et économie circulaire**
  Responsable : Mylène CLÉMENT

PÔLE ATTRACTIVITÉ ET PROXIMITÉ (PAP)
Directrice : Véronique BOIBIEUX

Équipements nautiques
Responsable : Didier MAURIN

DIRECTION DU RÉSEAU CULTUREL TERRITORIAL
Directrice : Catherine ANGÉNIEUX

- **Réseau Copernic**
  Responsable : Anne CIZERON
- **Ingénierie et équipements culturels**
  Coordonnatrice : Catherine ANGÉNIEUX
- **Pays d'Art et d'Histoire du Forez**
  Coordonnatrice : Anne-Christine FERRAND

DIRECTION DES SOLIDARITÉS
Directrice : Véronique LAGRANGE

- **Petite enfance**
  Coordonnatrice : Anne JUBEAU
- **Enfance, jeunesse**
  Coordonnateur : Sylvain FONTVIEILLE
- **France services et convention territoriale globale**
  Coordonnatrice : Marie LECLOUX VERCAMMEN
- **Dispositifs d'entraide et de prévention**
  Coordonnatrice : Véronique LAGRANGE

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
Directeur : Jean-Charles PORNON

Office de tourisme
Directeur : Jean-Charles PORNON

PÔLE INNOVATION ET COOPÉRATIONS (PIC)
Directrice : Carine FAURE

- **Dialogue territorial**
- **Secrétariat de mairie**
  Responsable : Jean-Baptiste SEUX
- **Politiques contractuelles et subventions**
  Responsable : Sandrine BOUVET
- **Groupe d'action locale (GAL) Programme LEADER Loire**
- **Délégué à la protection des données**
  Annicette GNENINSINA

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION
Directrice : Aline BRUYÈRE

- **Informatique**
- **Système d'information géographique (SIG)**

DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES
Directrice : Angélique GUILLOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214202798-20261015-2026-103-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION

84 COMMUNES
113 000 HABITANTS
132 000 HA

Ailleux, Apinac, Arthun, Bard, Boën-sur-Lignon, Boisset-lès-Montrond, Boisset-Saint-Priest, Bonson, Bussy-Albieux, Cervières, Cezay, Chalain d'Uzore, Chalain-le-Comtal, Chalmazel-Jeansagnière, Chambles, Champdieu, Châtelneuf, Chazelles-sur-Lavieu, Chenereilles, Craintilleux, Écotay-l'Olme, Essertines-en-Châtelneuf, Estivareilles, Grézieux-le-Fromental, Gumières, L'Hôpital-le-Grand, La Chamba, La Chambonie, La Chapelle-en-Lafaye, La Côte-Saint-Didier, La Tourette, La Valla-sur-Rochefort, Lavieu, Leigneux, Lérigneux, Lézigneux, Luriecq, Magneux-Haute-Rive, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Margerie-Chantagret, Marols, Merle-Leignec, Montarcher, Montbrison, Montverdun, Mornand-en-Forez, Noirétable, Palogneux, Périgneux, Pralong, Précieux, Roche-en-Forez, Sail-sous-Couzan, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Cyprien, Saint-Étienne-le-Molard, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Saint-Jean-la-Vêtre, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Just-en-Bas, Saint-Just Saint-Rambert, Saint-Marcellin-en-Forez, Saint-Paul-d'Uzore, Saint-Priest-la-Vêtre, Saint-Romain-le-Puy, Saint-Sixte, Saint-Thomas-la-Garde, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Sainte-Foy-Saint-Sulpice, Sauvain, Savigneux, Soleymieux, Solore-en-Forez, Sury-le-Comtal, Trelins, Unias, Usson-en-Forez, Veauchette, Verrières-en-Forez, Vêtre-sur-Anzon.

Loire Forez Agglo

17 bd de la Préfecture
CS 30211
42605 Montbrison Cedex
Tél. : 04 26 54 70 00

www.loireforez.fr